J. M. KOHLER

# COLONIE ou DEMOCRATIE

Eléments de sociologie politique sur la Nouvelle-Calédonie

B 23775 e2 1
3 M

EDIPOP
LES EDITIONS POPULAIRES

# COLONIE
# ou
# DEMOCRATIE

## DU MEME AUTEUR

**Dans la collection "Sillon d'ignames"**
**de l'INSTITUT CULTUREL MELANESIEN**

ADAPTER L'ECOLE OU REORIENTER LE PROJET SOCIAL.
Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésiens.
J.M. Kohler et P. Pillon, 1982.

POUR OU CONTRE LE PINUS.
Les Mélanésiens face aux projets de développement.
J.M. Kohler, 1984.

L'ECOLE INEGALE.
Eléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie.
J.M. Kohler et L.J.-D Wacquant, 1985.

JEUNESSE CANAQUE ET COUTUME.
J.M. Kohler, P. Pillon et J.L.-D. Wacquant, 1985.

**Dans la série "Recherches"**
**de l'OFFICE CULTUREL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE CANAQUE**

ECONOMIE DOMESTIQUE MELANESIENNE ET DEVELOPPEMENT.
L'OPERATION CAFE.
J.M. Kohler et P. Pillon, 1986.

© EDIPOP 1987

Jean Marie KOHLER

# COLONIE
# ou
# DEMOCRATIE

Eléments de sociologie politique
sur la Nouvelle-Calédonie

29.07.87
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 23775 ex1
Cote : B

**EDIPOP**
LES EDITIONS POPULAIRES
Nouméa, juillet 1987

Cette étude est une version revue et augmentée de l'article intitulé "Les contradictions coloniales de la démocratie néo-calédonienne", paru dans *Le Monde Diplomatique*, n° 400, juillet 1987.

*A J. B. Rasoazanany*

# *AVERTISSEMENT*

*Cette étude vise à mettre en évidence, d'une manière synthétique et concise, les principales déterminations structurelles qui permettent de rendre compte de l'évolution politique et socio-économique de la Nouvelle-Calédonie. Quelles qu'en soient les implications pratiques, la démarche est d'abord scientifique (même si la problématique retenue est socialement située, comme c'est toujours le cas en sciences sociales). Les concepts utilisés - tels que colonie, démocratie, capitalisme, domination etc. - doivent être compris dans leurs acceptations techniques, indépendamment des connotations morales ou polémiques que les vocables correspondants peuvent avoir dans l'usage commun.*

*Devant aboutir à un schéma explicatif par la formalisation des données concernant les facteurs sociaux les plus efficients, l'analyse ne s'encombrera pas de descriptions exhaustives. Mais ce n'est pas pour autant que les processus de colonisation ne sont pas perçus comme ayant été et demeurant des phénomènes sociaux complexes, échappant aux réductions manichéennes. De même, il va de soi que le dévoilement de la rationalité de la formation sociale néo-calédonienne n'a pour objet que le fonctionnement des institutions, et ne comporte pas de jugement sur les motivations conscientes ou inconscientes des individus qui en sont les acteurs (la cohérence qui ressort a posteriori des comportements ne suppose pas nécessairement une maîtrise a priori des événements - ni, à plus forte raison, un quelconque machiavélisme). Ainsi averti, le lecteur admettra que, pour saisir les déterminations majeures de l'évolution de la Nouvelle-Calédonie, il est nécessaire de repérer en priorité les mécanismes de domination qui assurent la reproduction du système social en place.*

*L'absence, dans ce texte, de toute référence nominative aux partis politiques, aux politiciens et aux acteurs*

*économiques prédominants (sociétés industrielles ou commerciales, "petits mineurs" et autres "grandes familles") est voulue, ainsi que la non exploitation des petits scandales locaux ou autres épisodes particuliers de la vie politique et économique. Cette précaution doit faciliter une lecture sereine et objective de l'étude, à l'écart des agitations politiciennes ou affairistes que déterminent les intérêts électoraux et financiers immédiats. Pour la même raison, on ne retiendra pas les discours proprement politiques parmi le matériau de l'étude ; seules les contributions élaborées par des universitaires seront examinées, dans les notes, selon les règles courantes de la pratique scientifique.*

*La plupart des données chiffrées qui fondent les analyses présentées dans cette étude sont extraites des rapports officiels établis et publiés par les services techniques de l'Administration. On ne saurait évidemment les suspecter d'avoir été produites à des fins subversives, mais on appréciera leur intérêt par la portée des démonstrations qu'elles autorisent. L'Institut Territorial de la Statistique et des Etudes Economiques mérite une mention spéciale pour la qualité de ses travaux et de ses publications.*

*Dans sa forme initiale, ce texte était destiné à paraître dans* Le Monde Diplomatique *et ne pouvait donc pas comprendre tous les développements qu'appelaient les analyses amorcées, ni toutes les références les étayant. Un important corps de notes infrapaginales, bien que gênant pour la lecture, lui assure un utile complément dans cette édition. Une refonte totale de l'étude aurait été préférable à certains égards ; mais le texte aurait perdu en concision ce qu'il aurait gagné en cohérence, et le manque de temps a suffi pour trancher.*

*Les enjeux sociaux du débat sur la Nouvelle-Calédonie étant particulièrement importants en ce moment, il y a lieu de se féliciter de l'indépendance d'esprit et de la liberté d'expression qui sont laissées au chercheur en sciences sociales pour en traiter.*

J.M. Kohler
Nouméa, mai 1987

Il est incontestable, au moment où se prépare le référendum pour l'autodétermination, qu'une forte majorité de la population résidant en Nouvelle-Calédonie souhaite le maintien de ce Territoire dans le cadre de la République Française - probablement autour de 65 % (1). Au regard du principe majoritaire qui régit les démocraties, la situation est claire. Mais, en amont de ce constat, se pose le problème de savoir quel est au juste le régime politique en place dans l'archipel calédonien, pour déterminer - d'un point de vue socio-logique - s'il est justiciable ou non des procédures électorales "démocratiques" qu'il est prévu de lui appliquer. C'est ce préalable crucial qui est examiné dans cette étude.

## UNE EVIDENCE SYSTEMATIQUEMENT MASQUEE

### L'utopie calédonienne (2)

Avec une population généralement évaluée à 45 000 personnes (3) au moment de la prise de possession par la France, en 1853, cet archipel de 19.000 km$^2$ est vite apparu au colonisateur comme voué à devenir une "terre d'accueil". Maintenant, les Néo-Calédoniens forment un ensemble

---

(1) Cette majorité comprend une proportion notable de personnes qui ne sont que de passage - plus ou moins longtemps - en Nouvelle-Calédonie (les "expatriés" des secteurs public et privé, et leurs familles), ou qui n'entendent demeurer dans le Territoire qu'aussi longtemps que s'y maintiendra une conjoncture particulièrement avantageuse (rémunérations confortables, fiscalité faible - ne comportant un impôt sur les revenus que depuis 1982 -, "surdéveloppement" financé par la métropole, qualité de la vie). En 1983, environ 40% des personnes non mélanésiennes recensées étaient nées hors du Territoire (INSEE, 1984:77). Pour la période de 1970 à 1976, A. Saussol (1985:137) donne les chiffres suivants pour l'immigration: "Plus de 15 000 personnes s'installeront ainsi en Nouvelle-Calédonie (...), dont plus de 8 000 métropolitains, 3 000 Français d'outre-mer, 1 600 Antillais auxquels s'ajoutent plus de 4 000 étrangers de toutes nationalités."

En identifiant au groupe calédonien tous les Européens nés en Nouvelle-

pluri-ethnique fort d'environ 150.000 individus. Le dernier recensement les a répartis de la façon suivante: 43% sont mélanésiens (donnée sous-estimée), 37% européens, 9% wallisiens et futuniens, 4% tahitiens et assimilés, 4% indonésiens, 2% vietnamiens, et 2% classés "autres". Le taux d'occupation des sols reste cependant faible: la densité est inférieure à 8 habitants au km$^2$ (contre, par exemple, 213 dans l'île japonaise de Shikoku, qui est de même superficie (4)). Pour la majorité des habitants du Territoire, le "vide calédonien" apparaît encore comme une invitation à l'immigration.

Dotée d'importantes richesses minières (dont plus de 40% des réserves mondiales connues de minerais de nickel), forte de son industrie métallurgique et généreusement assistée par la France, la Nouvelle-Calédonie fait figure de pays

---

Calédonie (il s'agit là d'une définition excessivement large, car incluant les enfants des métropolitains de passage ou d'implantation récente sur le Territoire), le recensement de 1983 a compté environ 33 000 Calédoniens - soit 62% de l'ensemble des Européens, mais seulement 23% de la population totale. Parmi ceux qui se déclarent partisans de la Calédonie Française, beaucoup admettent en privé qu'une Indépendance (de préférence multiraciale et dominée par les Européens) paraît inéluctable à échéance plus ou moins rapprochée (le délai le plus fréquemment évoqué étant de cinq à dix ans), et que leur choix actuel ne représente qu'une solution d'attente, dictée par l'appréhension devant l'avenir ou par des intérêts à court terme. Au demeurant, relativement nombreux sont ceux qui se préparent une position de repli en investissant leurs économies à l'extérieur - notamment en Australie (prolongeant et amplifiant ainsi une pratique déjà ancienne).

(2) Sous-titre emprunté à J.-M. Colombani (1985).

(3) J.-L. Rallu (1985:725); d'autres estimations, jugées excessives, font état de 60 000, voire 80 000 habitants. D. Shineberg (1983: 33-43) démontre qu'en attendant de nouvelles recherches démographiques, on ne peut guère avancer de données sûres "en ce qui concerne la population indigène de la Nouvelle-Calédonie au XIXe siècle".

J.-L. Rallu (1985: 729) évalue à 4 000 le nombre des Mélanésiens non recensés en 1983 - ce qui fait passer leur proportion de 42,6 à 44,1%. D'après des estimations basées sur l'état civil de la population de droit particulier et prenant en compte l'évolution démographique récente des différents groupes ethniques, les Mélanésiens formeraient actuellement environ la moitié des habitants du Territoire.

(4) F. Doumenge (1985: 4). Lorsque cet auteur traite du "vide néo-calédonien", il ne précise pas que les "terres de bonne aptitude culturale" ne représentent que 2,6% des superficies, et les "terres de bonne aptitude pastorale" 13,1% de l'ensemble (25,2% des superficies n'ont qu'une "aptitude culturale et forestière médiocre à très médiocre", tandis que le reste est constitué de 26,2% de "terres de bonne aptitude forestière" et de 32,9% de "terres à conserver en l'état naturel") (cf. M. Latham, 1981). Selon J.-F. Dupon (1985), "à peine plus de 10% de la superficie de l'île sont cultivables et les très bonnes terres ne représentent que 1,5% du total". A. Saussol (Thèse de doctorat d'Etat, 1985, extrait cité par M. Coulon 1985: 94) va jusqu'à décrire la Nouvelle-Calédonie comme "une île où la terre commence à faire cruellement défaut".

riche dans le Pacifique. Avec un produit intérieur brut de 8400 $ par habitant (proche du produit national brut de la métropole: 9937 $ par habitant), elle dépasse la Nouvelle-Zélande (7850 $) et vient largement en tête des pays mélanésiens voisins (Fidji: 1850 $; Salomon: 600 $; Vanuatu: 530 $) (5). Au plan politique, les Néo-Calédoniens sont citoyens français et jouissent de la plénitude des droits civiques, sans distinction d'origine, de race ou de religion; ils sont tous pareillement "libres et égaux devant la loi" de la République (6). Nouméa, "vitrine de la France dans le Pacifique", est la troisième ville des pays insulaires de la zone par le nombre de ses habitants (Nouvelle-Zélande mise à part), mais elle peut être considérée comme la première par la qualité de ses infrastructures et son luxe. Au plan culturel, le Territoire est également d'une grande richesse, grâce aux apports des diverses communautés ethniques. Tout cela s'ajoutant aux agréments d'un climat sub-tropical tempéré et d'un milieu naturel exceptionnel (par la beauté de son lagon, de ses plages et de ses montagnes), la Nouvelle-Calédonie se considère comme "l'île la plus proche du paradis".

La coexistence entre les diverses ethnies qui composent la population de l'archipel semble devoir être aisée dans un tel contexte; et de fait, la plupart des Néo-Calédoniens sont relativement satisfaits de leur sort, et n'ont pour souhait que de voir se pérenniser cette "société industrielle urbaine multiraciale de haut niveau de vie" (7). Pourquoi alors un "problème calédonien"? D'où provient la revendication d'Indépendance?

---

(5) Chiffres cités par H. Coutau-Bégarie et J.-L. Seurin (1986: 84). Le P.I.B. de la Nouvelle-Calédonie présente une seconde caractéristique remarquable par rapport à celui des autres pays insulaires du Pacifique: il est non seulement le plus élevé par habitant, mais aussi celui qui est réparti de la façon la plus inégalitaire.

(6) En droit public, tous les habitants du Territoire qui sont citoyens français connaissent le même régime. En droit privé, il existe par contre un statut de droit commun et un statut de droit particulier. Bien qu'ayant la possibilité d'opter pour le premier, de façon "irrévocable et héréditaire", la très grande majorité des Mélanésiens a conservé le statut instauré par le "Régime de l'Indigénat" - les "inégalités de défiance" ayant été supprimées. En matière de droit des personnes et des successions, ils restent de ce fait soumis au droit coutumier.

(7) F. Doumenge (1985: 11); et (ibid.: 21): "Nouméa, ville de haut niveau de vie sans préjugé racial et sous la devise de la République, est à la fois un exemple et un objet d'envie et d'admiration." J.-L. Seurin (1986: 78) estime de

## Une double erreur initiale

On relèvera d'abord que les positions sur l'avenir du Territoire ne se distribuent pas indépendamment de l'appartenance ethnique, comme on pourrait s'y attendre si l'histoire avait réussi à transformer l'agrégat pluri-ethnique néo-calédonien en une société homogène. Elles correspondent massivement au clivage ethnique légué par la colonisation, qui oppose Mélanésiens et Européens: on compte huit pro-indépendantistes sur dix personnes parmi les premiers, tandis que les seconds sont quasiment tous anti-indépendantistes (8). En termes géographiques, cela se traduit de façon frappante par l'opposition entre les quelques centaines de kilomètres carrés solidement tenus par les Européens (Nouméa et ses environs, les bourgs de brousse et quelques zones par ci par là), et le reste du pays plutôt contrôlé par le mouvement nationaliste - avec l'armée française pour unique concurrent. L'image d'une "Calédonie unie, toutes ethnies confondues, dans une volonté indéfectible de rester française" ne renvoie qu'à l'idéologie des forces sociales attachées au statu quo. Tous les développements qui se fondent sur l'affirmation qu'il existe une entité calédonienne spécifique, concrétisée par une communauté unifiée, globalement homogène, pèche par pétition de principe. Les antagonismes sont socialement plus opérants que les facteurs de cohésion, et leur prise en compte est indispensable pour une juste appréhension des processus sociaux en cours (ainsi que, a fortiori, pour l'efficacité à long terme des interventions politiques).

---

même que la Nouvelle-Calédonie constitue dès maintenant, par (l'immigration) et par le métissage, une des premières sociétés modernes multiraciales." Puis il ajoute: "Dès lors, partir d'une division bipolaire ne peut être qu'un cliché idéologique plaqué sur une réalité qui, elle, est pluriethnique." Tout au long d'un chapitre de son ouvrage (77-91), cet auteur cherche à démontrer que "la société calédonienne n'est pas une société coloniale", tandis qu'un autre chapitre du même ouvrage est consacré à pourfendre ce que l'auteur appelle "le tiers-mondisme" - "Phénoménologie du tiers-mondisme: la perversion de l'idée de bien" (106-119). Mais accuser de "tiers-mondisme" les analyses qui mettent en évidence les inégalités sociales et qui en rendent compte, ne suffit pas pour les invalider.

(8) Comment J.-P. Doumenge (1985 a: 56) peut-il, dans ces conditions, affirmer qu' "aucune option politique ne se calque sur une communauté ethnique"? Par ailleurs (1985 b: 125, repris en 1986: 223), il évalue lui-même à seulement un tiers des autochtones ceux qui "semblent (...) ne pas adhérer aux thèses du FLNKS" - allant jusqu'à préciser qu' "il s'agit souvent de groupes minoritaires qui ont peur de 'faire les frais' d'une indépendance hâtive". Il affirme aussi (ibid.: 98) que "dans la Nouvelle-Calédonie de 1984, on ne voit pas

En second lieu, on rejettera le point de vue erroné qui réduit les revendications nationalistes à une jacquerie, ou à une tentative de revanche de la campagne contre la ville (9). Si la dynamique du mouvement indépendantiste relève dans une grande mesure des initiatives du secteur rural, c'est tout simplement parce que celui-ci rassemble les deux tiers des Mélanésiens et constitue - ne serait-ce que de ce fait - le cadre qui se prête le mieux à la mise en oeuvre des revendications et pressions canaques. Mais la contestation nationaliste est mélanésienne avant d'être rurale. Rares sont les colons européens, même parmi les plus pauvres, qui sont indépendantistes; quant aux Mélanésiens de Nouméa, ils se montrent aussi déterminés que les ruraux dans la lutte pour l'Indépendance. La jeunesse canaque urbanisée (scolaires et chômeurs rassemblés) joue, avec les salariés canaques adhérant au syndicalisme indépendantiste, un rôle important dans cette lutte, et on sait que les Mélanésiens des couches urbaines moyennes ne sont pas les moins militants (une fraction notable des dirigeants du mouvement nationaliste provient de cet horizon). Une visite des "cités" noires de la périphérie de Nouméa suffit pour se convaincre de visu du militantisme urbain (gigantesques inscriptions murales, sans cesse renouvelées au dépit des mesures prises contre cette pratique). D'ailleurs, les Européens ne s'y trompent pas: ils considèrent ces cités comme des

---

s'opposer une masse autochtone opprimée et une minorité allochtone privilégiée", alors qu'il reconnaît dans le même texte que le "peuplement mélanésien du versant occidental de la Grande-Terre s'est trouvé ipso facto refoulé au coeur des montagnes, voire sur leurs versants orientaux" (103), que "pour être moins 'urbanisée' que les autres ethnies, la communauté mélanésienne se trouve marginalisée sur le plan économique et sur le plan social (...)" (106), que "la sujétion des collectivités autochtones à l'administration coloniale devait déformer durablement leurs conditions de vie et leurs rapports vis-à-vis des autres ethnies" (115), et que "les jeunes élites mélanésiennes n'admettent plus devoir dépendre d'une puissance extérieure (...)" (123)...

Pour illustrer la cécité scientifique qu'entraînent les a priori idéologiques, on pourrait également citer cet autre géographe, J.-C. Roux (1981: pl. 50), qui, étudiant la répartition spatiale des ethnies à Nouméa, conclut à "une quasi-absence de ségrégation ethnique", alors que le touriste le moins averti relève immédiatement l'existence de quartiers résidentiels presque exclusivement blancs et celle de cités et zones à large prédominance noire.

(9) F. Doumenge (1985: 22): "Détruire la ville. Purifier la terre canaque de la pollution des blancs et revenir aux sources à travers un mythe socialiste impliquant la destruction de Nouméa et le départ des citadins (cf. Khmers Rouges)." Ce thème, dénué de tout fondement mais pourvu d'une considérable et dangereuse charge émotionnelle et politique, est repris par J.-C. Martinez (1985: 208).

enclaves indépendantistes, et les activistes n'ont pas hésité à les attaquer en tant que telles (le 8 mai 1985, Montravel a subi un véritable assaut, qui s'est soldé par un mort). C'est parce que la ville de Nouméa est le siège de tous les pouvoirs en Calédonie, et par là même la matrice assurant la reproduction du système dominant, qu'elle constitue un enjeu majeur dans le débat et les luttes politiques en cours.

## Discriminations et rapport colonial

Les pratiques coloniales du XIXe siècle - comme l'interdiction de circuler, les travaux forcés, la spoliation foncière des indigènes et leur "cantonnement" dans des "réserves" (10) - n'ont plus cours depuis la seconde guerre mondiale. Cependant, certaines de leurs conséquences subsistent; et, sécrétées par le système social hérité du passé, de nouvelles formes de marginalisation et de domination des Mélanésiens sont apparues. Sans qu'il y ait d'apartheid institutionnalisé et alors même que c'est l'égalité inter-ethnique qui est officiellement prônée, on observe une nette ségrégation raciale dans la plupart des pratiques sociales - de la vie économique aux loisirs et aux sports, en passant par l'habitat, l'école, et même la religion.

Le niveau des ressources fournit une bonne indication globale sur la situation réservée aux autochtones au sein de la formation sociale néo-calédonienne. Le revenu total moyen par personne était en 1980-1981 de 172 000 F CFP pour les Mélanésiens, et de 698.000 F CFP pour les Européens (ressources annuelles) (11); on ne dispose pas de données

(10) Ces pratiques coloniales sont à réinsérer dans leur contexte historique; cf. M. Coulon (1985: 55): "De la prise de possession coloniale à la mise en exploitation capitaliste, il y a tout le 'progrès' ambivalent de la colonisation: il y a les progrès et les apports que proclame la droite (routes, écoles, usines...) comme il y a les interdictions, les répressions, les déportations, les exclusions, les pollutions, les concentrations, les concussions, les violations, les annexions... que dénonce la gauche (...)" Pour une rétrospective historique, cf. les auteurs suivants (entre autres): A.A. Ataba, 1984 (Mémoire de licence rédigé en 1965); R. Dousset, 1970 (en particulier l'annexe: "Rapport sur les causes de l'insurrection canaque de 1878", rédigé par le Général A. de Trentinian); R. Dousset-Leenhardt, 1976; A. Saussol, 1979; L'Antenne, 1985.

(11) INSEE et STS, 1982: 32. En zone rurale traditionnelle, les Mélanésiens disposent en moyenne de 132.000 F CFP par personne et par an (ressources totales), alors que ce chiffre est de 410.000 pour les Européens du secteur rural; en zone urbaine, on a 266.000 et 795.000 F CFP respectivement pour les Mélanésiens et les Européens (ibid.: 33).

plus récentes, mais l'écart de un à quatre n'a guère dû varier. A cette disparité des revenus correspondent des conditions de vie d'autant plus contrastées qu'elles sont soulignées par des différences considérables entre les infrastructures et les équipements collectifs selon que l'on se trouve dans des zones à prédominance blanche ou noire. Un autre indice global significatif de la situation des Mélanésiens est l'inégalité des ethnies face à la mort. De 7‰ pour les Mélanésiens, le taux de mortalité est inférieur à 4,9‰ pour les Européens; mais la différence est bien plus importante qu'il ne paraît, car la population mélanésienne est en moyenne beaucoup plus jeune que l'européenne. L'espérance de vie à la naissance constitue une mesure plus adéquate, mais on ne dispose sur ce point que de données se rapportant à la période 1976/77 - 1980: elle était de 59,3 ans pour les hommes et 64,4 ans pour les femmes de l'ethnie mélanésienne, de 70 et 79 ans respectivement pour l'ethnie européenne (12).

Un tiers seulement des Mélanésiens vit en milieu urbain ou semi-urbain (à Nouméa, dans les bourgs de brousse et les centres miniers); c'est-à-dire là où les structures sociales dominantes offrent des emplois et des possibilités de promotion. Mais les personnes ayant une occupation professionnelle (agriculteurs exclus) représentent en 1983 moins

---

CFP: Cours Français du Pacifique. Un franc CFP vaut 0,055 franc métropolitain.

Que les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie bénéficient d'un niveau de vie plus élevé que ceux des pays indépendants voisins ne signifie en aucune façon qu'ils ne sont pas colonisés, ou que ce genre de colonisation est nécessairement enviable et justifié. Ce sont les rapports inégalitaires entre la strate colonisatrice et la strate colonisée qui sont caractéristiques de la structure coloniale; et c'est aux seuls intéressés qu'il appartient de les apprécier.

Certains tenants de l'idéologie officielle refusent de reconnaître le rôle prédominant joué par le rapport colonial en arguant des inégalités et des exclusions sociales qui existent en France métropolitaine (et ailleurs). C'est ignorer les déterminations historiques de la situation que connaît le Territoire: on ne saurait identifier l'exclusion de l'ethnie colonisée aux difficultés d'intégration des populations immigrées, ou à celles qu'engendrent les mutations sociales dans les pays à évolution technologique rapide. Le rapprochement est indu et ne contribue en rien à éclairer le problème des contradictions sociales en Nouvelle-Calédonie. Quant à imputer la position dominée des Mélanésiens à un supposé manque de volonté de cette ethnie à s'insérer dans la société marchande, c'est méconnaître les processus cumulatifs de marginalisation qu'engendre l'oppression sociale. En tout état de cause, justifier une inégalité ou une exclusion par une autre relève d'une démarche "morale" que toutes les morales réprouvent.

(12) Pour les taux de mortalité, cf. DTSEE, 1985 b: 51. Pour l'espérance de vie à la naissance, cf. J.-L. Rallu, 1985: 737-738.

que le quart chez les Mélanésiens, contre plus de la moitié chez les Européens; et les chômeurs déclarés sont presque deux fois plus nombreux dans le premier groupe ethnique (affecté, en sus, d'un chômage non déclaré très important). Les disparités sont encore plus flagrantes si l'on prend en considération le niveau socio-professionnel: tandis que l'ethnie européenne fournit les neuf dixièmes des cadres et membres des professions culturelles ou libérales, et les sept dixièmes des entrepreneurs, artisans ou commerçants, la mélanésienne n'en fournit respectivement que 4 et 5%. Dans tous les secteurs et à tous les niveaux de l'emploi, les Mélanésiens sont pénalisés (13).

Deux Mélanésiens sur trois demeurent jusqu'à présent confinés dans le secteur agricole traditionnel, où ils se trouvent plus ou moins condamnés à une vie pauvre à la périphérie du système marchand. Les retombées de l'économie monétaire qui leur parviennent, sous forme de prestations sociales plus que par la commercialisation de leur

---

(13) DTSEE, 1985 b: 94, 111, 103. J. Guiart (1983: 107) décrit l'ostracisme qui frappe les Mélanésiens dans la concurrence pour l'emploi: "Les employés du commerce, les petits et moyens fonctionnaires calédoniens savent d'expérience, sauf période de prospérité minière exceptionnelle, que le nombre d'emplois stables sera toujours limité, et correspondra grosso modo à celui de leurs enfants. L'introduction d'un Mélanésien à un niveau supérieur à celui de planton entraînera forcément d'autres recrutements semblables et aura pour conséquence qu'un certain nombre de places échapperont définitivement aux Européens." Liée à l'étroitesse du marché du travail, la concurrence pour l'emploi apparaît à cet auteur (ibid.: 273) comme une cause quasiment inévitable de conflits graves: "(...) Il n'y a pas la place de caser à la fois la jeune génération européenne et la mélanésienne; il faut s'attendre alors à des tensions bien plus fortes que tout ce que pourra soulever le règlement du problème foncier."

La situation de fonctionnaire est des plus enviées en Nouvelle-Calédonie, en raison de la stabilité de l'emploi et du niveau des revenus qu'elle offre (sans contraintes excessives); d'où une forte concurrence. La place qui y est laissée aux Mélanésiens est de ce fait des plus réduites, mais les statistiques officielles ne fournissent aucune donnée à ce sujet (l'appartenance ethnique des fonctionnaires n'étant pas informatisée). D'après des sources officieuses se référant à des comptages manuels effectués par le Service Territorial du Personnel, l'Administration territoriale comptait en 1984 environ 350 Mélanésiens pour 4 250 fonctionnaires dans les catégories A, B et C - soit seulement 8,3%; leur répartition était la suivante du haut de l'échelle vers le bas: 0,6% en catégorie A, 4,9% en catégorie B, 17,8% en catégorie C. Il convient d'ajouter que la catégorie D, qui comporte également des Mélanésiens, n'a pas été inclue dans ce décompte.

Au plan politique, la faible salarisation des Mélanésiens constitue l'une des limites du mouvement indépendantiste en milieu urbain. Cf. C. Gabriel et V. Kermel (1985: 192): "Le schéma classique de la grève générale venant relayer ou appuyer le combat du peuple colonisé mené dans les campagnes devient difficilement applicable dans un pays où les travailleurs, en grande majorité blancs ou immigrés, sont farouchement anti-indépendantistes."

production ou la salarisation, sont consommées en complément de ce que fournit l'économie d'auto-consommation, sans provoquer de mutation des structures économiques - les sommes en cause sont trop modiques et marquées du sceau de l'assistance. Malgré l'exode des colons vers la ville, le patrimoine foncier des Européens - signe tangible de la mainmise coloniale - subsiste très largement, alors que de nombreuses communautés indigènes restent à l'étroit dans les périmètres où elles ont été refoulées au siècle dernier, sur les terres les moins bonnes. Plus de vingt fois moins nombreux que les cultivateurs mélanésiens de la Grande Terre, les éleveurs et agriculteurs européens disposent de près de deux fois plus de superficies (14). Le statut foncier des réserves, tout en

---

(14) Le refoulement des indigènes s'est en gros achevé avec les opérations de "cantonnement" conduites par le gouverneur P. Feuillet au début du siècle. J.- P. Doumenge (1981: pl. 33) note que "les grands traits qui caractérisent actuellement (l'espace rural mélanésien) peuvent être décelés dès (1903): 69% (des superficies) s'inscrivent dans un cadre montagnard, au coeur de la chaîne centrale ou sur ses contreforts, 16% seulement ont une façade littorale, enfin 15% bénéficient d'un site de plaine ou de basse vallée alluviale".

Sur la Grande Terre, la répartition foncière est la suivante en 1987 (d'après des estimations communiquées par la Direction de l'Office Foncier). Réserves: 190 000 ha; propriétés claniques hors réserves: 10 000 ha; locations domaniales à des Mélanésiens: 12 000 ha; propriétés appartenant à des Européens (et autres "de droit commun"): 310 000 ha; locations domaniales à des Européens (et autres "de droit commun"): 85 000 ha; Office Foncier (terres non affectées): 60 000 ha; Territoire: 960 000 ha. La plupart des terres n'étant pas cadastrées, il ne s'agit que d'estimations. Ces chiffres font apparaître que, malgré la réforme foncière, les Mélanésiens n'ont accès qu'à 13% des superficies - contre 24% pour les Européens (et autres de "droit commun"). Or les Mélanésiens vivant de la culture sont environ 35 000 sur la Grande Terre, alors que les Européens éleveurs ou agriculteurs n'atteignent pas 1 500 personnes. "Réserves intégrales", les Iles sont à la disposition exclusive des Mélanésiens (230 000 ha).

La faiblesse actuelle de la colonisation agricole européenne est soulignée par F. Doumenge (1985: 8): "Sur la Grande Terre, environ 100 familles européennes vivent exclusivement des (ressources) agricoles commercialisées, 200 à 300 familles en tirent plus de 50% de leurs revenus, 500 à 600 familles y trouvent un revenu accessoire et songent surtout à la capitalisation." Par ailleurs, on relèvera avec A. Saussol que le patrimoine foncier européen, qui "se caractérise à la fois par sa faible productivité et un fort absentéisme" (1985: 137), est réparti de façon très inégalitaire (Thèse de doctorat d'Etat, 1985, extrait cité par M. Coulon, 1985: 94): "Dans une île où la terre commence à faire cruellement défaut, 120 propriétaires (4,5% de l'effectif) possèdent plus de la moitié de l'espace approprié (55%). Parmi ceux-ci, 18 personnes ou sociétés (0,6% de l'effectif) en possèdent le tiers (30%). On voit à quel point, en cette fin du 20ème siècle, la structure foncière de la Grande Terre apparaît comme une survivance d'une autre époque."

En ce qui concerne le problème foncier, on ne partagera pas l'avis de F. Doumenge lorsqu'il écrit (1985: 9): "En définitive, au début de 1985, il ne resterait des revendications justifiables que pour environ 50 000 à 60 000 ha." C'est ignorer que, l'essor démographique des Mélanésiens n'ayant pas été

ayant historiquement servi à protéger les droits des communautés mélanésiennes, apparaît aujourd'hui comme un facteur de marginalisation dans le domaine économique: n'étant pas propriétaires de leurs terres au regard du droit commun, les autochtones du secteur traditionnel ne possèdent aucun avoir leur permettant, par hypothèque, d'accéder aux prêts bancaires et de rentrer par ce biais dans l'économie de marché. Les interventions faites en vue du "développement" de la société autochtone rurale, conçues en fonction d'objectifs technologiques et commerciaux extérieurs au milieu, se réduisent le plus souvent à des opérations d'assistance et de contrôle social tout juste propres à enrayer l'exode rural (et à sauvegarder ainsi, au bénéfice de l'ethnie européenne et de ses alliés politiques, les faibles potentialités offertes par le marché du travail) (15). Quant aux transferts financiers à caractère social opérés en direction du monde rural mélanésien, ils semblent surtout destinés à désamorcer les revendications politiques, et contribuent à financer au moindre coût le "chômage caché"

---

accompagné d'une extension correspondante de leur dotation foncière, ils n'ont jamais été aussi mal lotis qu'à présent; et que nombre de familles, déplacées par le pouvoir colonial à la suite des révoltes ou lors des opérations de cantonnement, ne possèdent aucun droit coutumier sur les terres où elles se trouvent installées en ce moment. Même l'affectation aux Mélanésiens de l'ensemble du stock détenu par l'Office Foncier à l'heure actuelle ne changerait pas grand-chose à l'inégalité des ethnies quant à l'accès aux terres: de 35%, les Mélanésiens passeraient à 40% des superficies appropriées sur la Grande Terre.

Quoi qu'il en soit, la mainmise sur l'espace relève plus, pour les Mélanésiens comme pour les Européens, de considérations politiques que d'objectifs économiques. Cf. A. Saussol (1986: 276): "C'est que la maîtrise foncière a toujours été dans l'île un double symbole de pouvoir et d'identité. C'était vrai dans la société mélanésienne précoloniale. Ce le fut pour une colonisation de peuplement aux racines paysannes, qui a vu dans l'accaparement foncier l'affirmation de sa suprématie politique, le terreau de son enracinement et peut-être de sa légitimité." J.-M. Colombani (1985: 113-114) décrit bien comment l'enjeu foncier est perçu du côté européen: "(La terre), les domaines, petits ou grands, sont devenus pour les Européens qui ne connaissent pas ou peu la brousse, un symbole de possession, *le* symbole de *la* possession en Nouvelle-Calédonie. Ils sentent confusément que, si les Canaques récupèrent la totalité de la terre, les Européens perdront tous leurs autres privilèges, à commencer par le droit de propriété sur l'entité Nouvelle-Calédonie. Comment? Devenir les locataires des Canaques? Jamais!"

(15) J.M. Kohler, 1984; J.M. Kohler et P. Pillon, 1986.

Le montant des crédits alloués aux interventions de développement en milieu mélanésien est difficile à évaluer, non seulement parce que celles-ci sont diverses et interfèrent avec d'autres opérations, mais aussi parce que la part de ces crédits consommée pour la gestion administrative de l'appareil chargé du développement est souvent telle que la part effectivement investie sur le terrain est faible, voire dérisoire. D'une façon générale, on peut considérer que le monde mélanésien ne perçoit qu'une fraction mineure de l'aide consentie par l'Etat à la Nouvelle-Calédonie.

qui sévit dans ces réserves de main-d'oeuvre non qualifiée que sont les villages. Dans l'état actuel des rapports sociaux en Nouvelle-Calédonie, de tels transferts ont paradoxalement tendance à renforcer le sous-système mélanésien dans sa position marginale et subordonnée.

La politique de "promotion" culturelle concourt également, à certains égards, à marginaliser la société indigène. Sous couvert de reconnaissance des valeurs originales de la société autochtone (recherche d' "identité" et d' "authenticité"), on accrédite l'idée d'une altérité mélanésienne qui s'avère être un handicap pour les Canaques dans la compétition pour le pouvoir économique et politique. L'importance accordée à "la Coutume" - apparemment hypostasiée comme si, indépendante de l'évolution des rapports sociaux, elle constituait une essence métaphysique - a en outre pour objectif de reprendre le contrôle de la société mélanésienne grâce à la restauration de l'autorité des chefs, que l'on estime plus faciles à influencer (voire à manipuler) que la jeunesse canaque.Des chefferies-croupions et des instances pseudo-traditionnelles, créées et entretenues par l'Administration, sont mises en avant pour tenter d'imposer un ordre coutumier au service des forces dominantes: sous prétexte de respect des spécificités mélanésiennes, on favorise une sorte de fossilisation des structures anciennes, qui a pour effet d'engluer les Canaques dans des formes sociales dépassées. Même l'école, qui donne accès aux emplois salariés et conditionne de ce fait l'ascension sociale,

---

Bien qu'ancien (publié le 1 juin 1981, par l'Union Calédonienne), le texte suivant (cité par M. Coulon, 1985: 189-190) exprime clairement comment ces problèmes sont perçus par les intéressés: "Faisons les comptes: au recensement d'avril 1976, il y avait 30 540 familles. Cela signifie que pour chaque famille, en moyenne, il y aurait 687 600 F CFP en provenance de la métropole. Est-ce possible qu'avec une telle aide le revenu moyen d'un ménage aux Bélep soit de 30 000 F CFP par an? (...) Rentrons donc un peu dans les détails afin de voir qui sont les véritables bénéficiaires de l'aide métropolitaine. 7,7 milliards sont consacrés à l'armée, aux retraités de l'armée, et à la police. 3 milliards sont dépensés pour l'Administration d'Etat et les organismes divers (...). En clair, cela veut dire que (...) 3 000 familles de militaires et fonctionnaires métropolitains se partagent plus de 11 milliards. Le FADIL (Fonds d'aide au développement de l'intérieur et des îles) reçoit 130 millions pour développer 12 000 ménages kanak. Il reçoit soixante fois moins que la police et l'armée! (...) Que reçoit finalement le Calédonien: l'enseignement gratuit et la santé publique. Mais quel enseignement et quelle santé? (...) Pour la très grande majorité des habitants de la Nouvelle-Calédonie, pour la (quasi-totalité) des Kanak, l'aide de l'Etat n'a aucun effet si ce n'est la hausse des prix."

fonctionne au service de l'ordre établi: elle reproduit et légitime les inégalités entre les ethnies (et classes sociales). A mesure que le niveau scolaire s'élève, l'effectif des élèves mélanésiens décroît beaucoup plus que celui des élèves européens; et malgré cette forme de sélection primaire, les autochtones connaissent à tous les examens des taux d'échec nettement plus importants que lès enfants blancs (16). En ce qui concerne les médias, enfin, on se contentera de relever que la radio officielle et la télévision ignorent quasiment la culture mélanésienne (ou la réduisent au folklore), et sélectionnent - de concert avec une presse monopolistique - l'information au service du pouvoir dominant.

Par ailleurs, on cherche à renforcer la colonisation européenne par l'immigration, officiellement encouragée au moyen d'attrayantes mesures financières et fiscales; et diverses formes d'aide publique sont mises en oeuvre pour enraciner les immigrés (17). L'ensemble de cette politique est appuyé par une considérable aide de l'Etat, qui accroît la dépendance de la Nouvelle-Calédonie à l'égard de la

---

(16) J.M. Kohler et L.J.-D. Wacquant, 1985.
Pour les données d'ensemble relatives à l'école, cf. Vice-Rectorat (1986 a et 1986 b). En 1986, les Mélanésiens représentent 55,6% dans le primaire, 40% dans le secondaire (42,5% dans le technique, 38,8% dans l'enseignement général), et 14,2% dans le supérieur. Ils forment 46,3% des jeunes admis en 6ème, 21,5% de ceux ayant obtenu le brevet des collèges, 11,5% des reçus au baccalauréat (14,7% dans les séries techniques, 9,4% dans les séries de l'enseignement général), et 3% des étudiants ayant obtenu un diplôme d'études supérieures à Nouméa. Pour le brevet des collèges, la proportion des admis est de 28,6% chez les Mélanésiens contre 55,8% chez les Européens; pour le baccalauréat technique, ces chiffres sont respectivement les suivants: 34,1 et 65,1%; et pour le baccalauréat des séries classiques: 32,6% et 82,4%. L'écart entre Mélanésiens et Européens serait considérablement plus grand si la comparaison portait sur la probabilité objective d'obtention du diplôme (prenant en compte l'ensemble de la cohorte démographique en âge de passer l'examen), au lieu de porter sur le taux de réussite apparent. Irréfutables, ces données sont ignorées quand elles contredisent les convictions contraires de certains observateurs; pour sa part, J.-P. Doumenge (1985 b: 120) affirme que "pour le secondaire, le retard des Mélanésiens sur les autres ethnies est pratiquement résorbé"!

(17) Le dossier "*Investir en Nouvelle-Calédonie*" (ITSEE, 1987) - qui comprend: "*Le Guide de l'investisseur*", "*Les prêts et aides aux entreprises et à l'investissement privé*" et "*Les mesures d'incitation à l'investissement: Les principaux textes*" - met en valeur, en détail et de façon attrayante, les avantages substantiels proposés aux investisseurs (petits et grands). Mais il ne semble pas que ces "mesures financières et fiscales d'incitation à l'investissement" puissent produire, dans la conjoncture actuelle, la "marée blanche" escomptée: l'incertitude au sujet de l'avenir politique du Territoire demeure, et les perspectives économiques sont médiocres (inquiétudes quant à la sécurité, coûts de production élevés, marché intérieur limité, concurrence des pays voisins pour la production agricole, bas niveau des cours du nickel).

métropole, tout en assurant une domination croissante des structures capitalistes locales sur l'économie domestique et agricole [18]. Pour protéger cet ordre social, l'Etat dispose d'un appareil judiciaire attentif aux moindres infractions commises à l'encontre des intérêts dominants [19], et d'une force militaire assurant un quadrillage serré du milieu canaque [20]. De leur côté, la plupart des colons sont

---

(18) L'aide de l'Etat est difficile à comptabiliser en raison de la multiplicité des canaux qu'elle emprunte, et parce qu'il n'est pas officiellement rendu compte de certains transferts (concernant les forces armées, entre autres). En 1983, cette aide était évaluée à 36 milliards de F CFP (soit 1,98 milliards de FF), ce qui représentait plus de 245 000 F CFP par individu (soit environ 13 500 FF). Formant 31,5% du P.I.B., cette masse monétaire générait une forte hypertrophie du secteur tertiaire: le commerce et les administrations entraient pour 54% dans la composition du P.I.B., tandis que les ressources minières et la production métallurgique n'en représentaient qu'une fraction mineure - 9,3% (cf. DTSEE, 1985 a: 82 et 90 - les comptes économiques 1984 ne sont pas encore définitivement établis). L'aide de l'Etat s'est encore accrue depuis lors - de 11 % pour commencer, entre 1983 et 1985 (information ITSEE) - aggravant le caractère artificiel de l'économie calédonienne et les disparités entre les catégories ethniques et sociales.

On relèvera comme symptomatique de la situation artificielle que connaît la Nouvelle-Calédonie, le caractère pléthorique de la fonction publique: les 9 904 fonctionnaires que comptait le Territoire en 1983 représentaient 31% de l'ensemble des salariés, ce taux s'élevant à 47% si l'on y inclut les employés des établissements publics et des organismes parapublics (DTSEE, 1985 b: 106).

L'image de la "poule aux oeufs d'or" dont J. - P. Doumenge (1985: 63) gratifie le Territoire ne peut évidemment s'appliquer qu'à la métropole qui irrigue le Territoire avec des crédits publics; en fait, cette image renvoit au contribuable métropolitain...

(19) Il apparaît, à la simple lecture des journaux, que les incidents mettant en cause l'ordre public entraînent des arrestations et des condamnations "exemplaires" lorsqu'ils concernent des militants indépendantistes, tandis que la plupart des affaires impliquant des Européens ne donnent pas lieu à poursuite, ou se soldent par des sanctions bénignes quand ce n'est pas par des non-lieux. Les condamnations se traduisant par une suspension des droits civiques, l'électorat mélanésien se trouve amputé de plusieurs centaines d'électeurs chaque année (certaines sources font état de plus de 2 000 personnes ainsi privées du droit de vote en 1987).

Depuis novembre 1984, une trentaine d'attentats à l'explosif ont été perpétrés par des activistes que l'on peut présumer européens (ou commandités par des instances du camp conservateur), sans suites judiciaires effectives. Mais l'affaire la plus typique est celle du massacre de Hienghène. Le 5 décembre 1984, dix Mélanésiens sont assassinés (et plusieurs autres blessés), sous des projecteurs de chasse, par des colons (dont, à cette occasion, on souligne le métissage) qui leur tendent une embuscade; le 29 septembre 1986, les sept inculpés qui s'étaient livrés à la Justice bénéficient d'une ordonnance de non-lieu. Dans les attendus de celle-ci, le juge d'instruction va jusqu'à affirmer que cet assassinat doit être considéré comme "un acte de sauvegarde de la démocratie" (p. 148), en acceptant la version des inculpés selon laquelle "la présence de l'arbre en travers de la route (cocotier placé là pour la circonstance) (ne) devait s'expliquer que par la volonté de dialoguer et de s'expliquer sur (l') avenir" (p. 151)! Cette ordonnance ne sera infirmée qu'à la suite de multiples et énergiques interventions, mais les inculpés resteront en liberté jusqu'au moment de leur procès (dont la date n'est toujours pas fixée).

(20) "Enfin, Mr. B. Pons a tenu à souligner que l'effectif total des troupes

fortement armés, et les forces conservatrices pourraient aisément - en cas de besoin - mobiliser des milices (comme elles l'ont déjà fait).

*

Autant la situation sur le Territoire paraît complexe, autant elle s'éclaire dès lors que l'on accepte de se rendre à l'évidence que la Nouvelle-Calédonie demeure spécifiquement une "colonie". C'est la clef des principales contradictions qui bloquent le Territoire. Mais en dépit de son caractère empirique, cette évidence échappe à de nombreux observateurs - conditionnés par le système social en place ou orientés par leurs intérêts -, et elle est systématiquement occultée par le discours des partis politiques conservateurs. Pays océanien ouvert à l'immigration contre la volonté de ses autochtones, pour servir les intérêts des résidents européens et de leur lointaine

---

présentes en Nouvelle-Calédonie ne s'élevait plus aujourd'hui à 8 000 hommes - comme cela avait été rapporté dans nos colonnes -, mais très exactement à 5 861 militaires de toute catégorie, puisque par rapport à l'année dernière il y a en Nouvelle-Calédonie '1 200 gendarmes et 200 CRS en moins', alors qu'il n'y a que '600 militaires de plus utilisés', a-t-il dit, à des actions humanitaires. Autrement dit, il y a aujourd'hui dans le Territoire un soldat pour dix canaques, contre un pour huit, il y a quelques mois." (*Le Monde*, n° 13077, 13 février 1987). Cette présence militaire massive est d'autant plus efficace qu'elle est mobile ("nomadisation"). Quant aux "actions humanitaires", elles sont surtout perçues comme devant servir de couverture à des missions de surveillance et de dissuasion.

Il n'est pas faux que beaucoup de jeunes Mélanésiens s'intéressent à l'organisation et aux techniques mises en oeuvre par l'armée, qu'ils sympathisent avec les militaires métropolitains du contingent qui se montrent ouverts, et que les villages apprécient les travaux effectués pour leur compte par les troupes. Mais leurs sentiments restent foncièrement ambivalents: car ils savent que rien n'est fait "gratuitement", que les routes de désenclavement peuvent se transformer en routes stratégiques, et que cette armée se retournera contre eux si elle reçoit l'ordre de défendre par les armes l'ordre colonial. Les thèmes, les lieux, et les modalités des manoeuvres - qui s'identifient à de véritables actions d'intimidation - ne permettent pas le doute, quelles que soient les opérations de charme menées par ailleurs.

Si certains villages canaques refusent l'installation de l'armée chez eux, d'autres - même à majorité indépendantiste - réservent aux militaires un accueil qui peut faire illusion. En règle générale, l'hospitalité continue à être considérée comme un devoir sacré du point de vue coutumier, mais les discours qui l'accompagnent sont souvent stéréotypés et peuvent exprimer des sentiments très différents de ceux réellement ressentis. Outre les avantages tangibles qui ressortent de la présence militaire, celle-ci présente un intérêt inattendu pour les nationalistes canaques: elle leur permet de mieux connaître, en les côtoyant, leurs adversaires potentiels - l'observation "militaire" n'est pas à sens unique... Les personnes non averties se trompent très facilement dans leurs jugements sur la manière dont la "nomadisation" est vécue par les Mélanésiens. Pour cela comme pour le reste, la société canaque ne se livre pas aux Européens de passage dans les tribus...; et ce quelle que soit la réception qui leur est réservée.

métropole, la Nouvelle-Calédonie reste une "colonie de peuplement" (21). L'hégémonie blanche instaurée au siècle dernier continue à y prospérer dans tous les domaines des pratiques sociales, en dépit de l'égalité formelle accordée aux Mélanésiens avec la suppression du "Régime de l'Indigénat" en 1946. Au plan économique, la suprématie de l'ethnie européenne se fonde sur le contrôle que la bourgeoisie calédonienne exerce, avec quelques sociétés nationales ou multinationales, sur le système de production et de circulation capitaliste, et sur la subordination de l'horticulture mélanésienne à ce système. Au niveau politique, elle repose sur l'accaparement du pouvoir local par cette bourgeoisie, et sur l'Etat français qui est l'ultime instance de décision et de contôle. Dans le domaine culturel, elle est assurée par l'emprise idéologique qu'exercent les médias, le système éducationnel et certaines structures religieuses. "Nouméa la blanche", qui regroupe 80% de la population européenne du Territoire (contre moins de 20% des Mélanésiens) et qui monopolise quasiment toutes les fonctions de décision en Nouvelle-Calédonie, fournit une illustration parfaite de cette suprématie (22). Par rapport à la France métropolitaine, la Nouvelle-Calédonie se trouve dans une dépendance presque totale, à l'image du

(21) Tandis que F. Doumenge (1985: 4) estime que le Territoire devrait être de quatre à cinq fois plus peuplé, J.-C. Roux (1985: 173) préconise une "politique démographique hardie" permettant de décupler la population.

Pour les présupposés de la politique de peuplement de la Nouvelle-Calédonie, on se reportera à la note adressée par Mr. P. Messmer, premier ministre, à Mr. X. Deniau, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, en date du 18 juillet 1972 (note publiée par l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, et citée par M. Coulon, 1985: 231): "La Nouvelle-Calédonie, colonie de peuplement, bien que vouée à la bigarrure multiraciale, est probablement le dernier territoire tropical non indépendant au monde où un pays développé puisse faire émigrer ses ressortissants. Il faut donc saisir cette chance ultime de créer un pays francophone supplémentaire. La présence française en Calédonie ne peut être menacée, sauf guerre mondiale, que par une revendication nationaliste de populations autochtones appuyées par quelques alliés éventuels dans d'autres communautés ethniques venant du Pacifique. A court et moyen terme, l'immigration massive de citoyens français métropolitains et originaires des départements d'outre-mer (Réunion), devrait permettre d'éviter ce danger, en maintenant et en améliorant le rapport numérique des communautés. A long terme, la revendication nationaliste autochtone ne sera évitée que si les communautés non originaires du Pacifique représentent une masse démographique majoritaire. Il va de soi qu'on n'obtiendra aucun effet démographique à long terme sans immigrations systématiques de femmes et d'enfants. Afin de corriger le déséquilibre des sexes dans la population non autochtone, il conviendrait sans doute de faire réserver des emplois aux immigrants dans les entreprises privées. (...) Sans qu'il soit besoin de textes, l'administration peut y veiller."

(22) L.J.-D. Wacquant, 1985.

capitalisme de traite qui y tient lieu d'infrastructure économique. Lorsqu'il est question de l'avenir du Territoire, ce sont les intérêts de la métropole qui sont évoqués en priorité - si ce n'est exclusivement -, comme s'ils pouvaient moralement justifier le maintien d'une situation coloniale (23).

Il n'y a certainement pas d'explication simple à la politique française en Nouvelle-Calédonie. Dans la mesure où le capitalisme calédonien ne forme en grande partie qu'une survivance localisée et anachronique du capitalisme colonial du XIXe siècle, peu construit et mal inséré dans les réseaux du système économique occidental moderne, on ne saurait imputer - de façon prioritaire - le maintien des structures coloniales en Nouvelle-Calédonie à des visées économiques métropolitaines (ces structures constituent

---

(23) Le colloque organisé le 8 février 1985 au Sénat par l' "Association pour le Respect des Lois de la République", sous la présidence de Mr. A. Poher et avec le "soutien du directeur général des Etablissements Ballande à Bordeaux", s'est longuement consacré à démontrer que les intérêts de la France et de l'Occident exigent - par delà toute autre considération - le maintien de la Nouvelle-Calédonie sous domination française. J.-C. Martinez (1985: XII), président de l'Association, donne le ton dès l'ouverture des travaux: "Comme si la France venue de Bouvines, rassemblée derrière l'oriflamme de Saint-Denis, pouvait s'arrêter devant le tee-shirt d'Eloi Machoro...! Inacceptable. Evidemment. L'héritage des Bourbon ne peut pas se terminer dans le bouffon et l'épopée dans l'idéologie fermée." Puis il affirme que la "seule vraie question de fond que pose la Nouvelle-Calédonie (est): la France a-t-elle besoin d'elle pour poursuivre son destin?" (XIV) En termes plus concrets, cela donne: "La France peut-elle rendre son avenir de grande puissance tributaire des agitations et des volontés de l'équivalent exotique de Quimper, Niort ou Créteil? (Qui peut raisonnablement l'admettre?)" (187) Après une envolée lyrique comportant une longue énumération des pages glorieuses de l'histoire de France (de Clovis à Muruora, en passant par le "panache blanc du bon roi Henri"...), la réponse à la question posée sera la suivante: "Pour rester une grande puissance, la France (a) besoin notamment de la Nouvelle-Calédonie et de ses deux millions de kilomètres carrés de territoires maritimes, tout le reste est intendance." (210). Transposé en termes éthiques, voici le précepte du président de l'Association pour le Respect des Lois de la République: "Une morale: la survie de la puissance de la horde. La prééminence de son intérêt. L'intérêt national"(211)...Pour J.-C Roux également, l' "enjeu national calédonien" n'est rien moins que "la condition de l'indépendance nationale actuelle et future" (sic)! (168). D'autres experts présents au colloque ont tenté d'évaluer l'importance stratégique de la Nouvelle-Calédonie (intérêts immédiats, notamment par rapport à Mururoa; et géo-politique prospective), ainsi que les richesses actuelles ou potentielles du Territoire et de sa zone maritime (mines, nodules polymétalliques, ressources pétrolières, sulfures métalliques, hydrothermalisme marin, énergie thermique des mers, pêche thonière, aquaculture tropicale, etc.). Portés par l'ambiance du colloque, certains universitaires n'ont pas hésité à passer de l'analyse scientifique à la polémique politicienne; cf. J.-P. Doumenge (63), visant Mr. E. Pisani: "Par lubie 'tiers mondiste', le représentant de la France en Nouvelle-Calédonie joue à l'apprenti sorcier en s'apprêtant à tordre le cou à la 'poule aux oeufs d'or'."

même, selon toute vraisemblance, un obstacle à d'éventuelles visées de cet ordre). Les intérêts stratégiques de la France dans le Pacifique sont souvent présentés comme vitaux, compte tenu de l'importance croissante de cet océan au plan militaire et économique mondial; mais, au-delà des besoins immédiats liés aux expérimentations nucléaires à Mururoa, qu'en est-il au juste, alors que l'avenir de la puissance française se joue de plus en plus en Europe, en termes économiques? Au plan culturel, la pérennité de la présence française dans l'archipel serait, d'après certains, la condition sine qua non de la survie de la francophonie dans cette partie du monde; pourtant, l'on peut estimer qu'une présence de type colonial dessert cette cause plus qu'elle ne la sert. C'est dans le domaine de la politique intérieure française que la Nouvelle-Calédonie représente sans doute l'enjeu le plus important en ce moment: non pas pour les voix à glaner sur ce Territoire, mais pour éviter d'en perdre à cause de lui en métropole (et dans les Départements et autres Territoires d'Outre-Mer). Différer les difficiles échéances inscrites dans les contradictions de la Nouvelle-Calédonie, en faisant survivre le statu quo - au moins temporairement -, apparaît à bien des observateurs comme la principale préoccupation du pouvoir central. Quoiqu'il en soit de l'articulation des structures coloniales locales et des déterminations nationales ou étatiques, la Nouvelle-Calédonie conserve telle quelle, au niveau du discours politique comme aux yeux d'une partie de l'électorat, la vocation qui lui a été assignée dans le cadre de la colonisation: défendre les intérêts économiques, stratégiques, politiques et culturels de la France dans le Pacifique.

Prédominance démographique systématiquement organisée du peuplement allochtone, rapports inégalitaires entre les immigrés et les autochtones, dépendance structurelle à l'égard de la métropole, telles sont les caractéristiques coloniales du Territoire. Les rapports sociaux y sont, dans leur ensemble, organisés en fonction de la strate dominante qui se présente comme servant les intérêts de la métropole. Face à cela, l'égalité formelle des colonisés avec les autres composantes de la société apparaît comme un leurre. Mais comment cette situation est-elle perçue par les diverses ethnies, et quelles sont leurs stratégies?

## LE VECU COLONIAL

### Les Canaques et l'Indépendance

Ayant profondément intériorisé le rapport colonial (principalement par le biais de l'influence missionnaire, et à la suite de sanglantes rébellions), l'ethnie mélanésienne est restée longtemps plus ou moins résignée à son sort, finissant par se considérer elle-même comme indigne et inapte à relever le défi politique, économique et culturel de l'ethnie européenne (24). Mais depuis une quinzaine d'années, le mouvement nationaliste n'a cessé d'amplifier la lutte contre les diverses formes de cette aliénation, passant progressivement de la revendication culturelle à une revendication systématique des terres (25), puis à la recherche active de la prise de contrôle politique.

La société mélanésienne est loin d'être monolithique: le clivage entre gens de la Grande Terre et Loyaltiens n'est que le plus apparent des nombreux clivages traditionnels, et l'évolution contemporaine se traduit par des processus de stratification sociale déjà nettement perceptibles (émergence d'une petite-bourgeoisie urbaine, administrative et culturelle); mais face au fait colonial, le nationalisme

---

(24) Même pour être exploités, les Mélanésiens ont longtemps été considérés comme "inaptes" (cf. J.-P. Doumenge, 1985: 38-39). C'est pour cela qu'on fit venir des Asiatiques (Tonkinois, Javanais et Japonais)...

Si, en tant que force de travail, les Mélanésiens n'ont été que "modérément" exploités par rapport aux travailleurs importés ou en regard des pratiques ayant eu cours dans d'autres colonies, les richesses de leur pays - notamment les mines - ont par contre fait l'objet d'une exploitation intensive et "sauvage" à la faveur de l'oppression coloniale (au plan foncier, la colonisation s'est traduite par une occupation massive des terres de culture des indigènes, mais sans mise en valeur significative).

(25) La revendication foncière est ancienne et a toujours comporté une signification politique - refus de la spoliation opérée par un pouvoir étranger au profit des colons, évidemment considérés comme des étrangers. Mais cette revendication n'a pris sa portée actuelle en tant que menée nationaliste structurée qu'à partir du moment où elle s'est insérée dans le cadre conceptuel global produit par la revendication culturelle. Celle-ci, amorcée dès après la seconde guerre mondiale (notamment avec, en 1947, la création de "L'Union des Indigènes Calédoniens Amis de la Liberté dans l'Ordre", UICALO, et de "L'Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français", AICLF), connut une forte accélération avec le Festival Melanésia 2 000 organisé en septembre 1975 (cf. J.-M.Tjibaou, Ph. Missotte, M. Folco, C. Rives: 1976).

constitue un puissant ciment idéologique (26). La domination subie est aujourd'hui perçue par le plus grand nombre des Mélanésiens comme l'expression de leur situation de colonisés: ils estiment que leur pays est occupé et exploité par des étrangers, qu'ils sont assujettis par la force à un pouvoir extérieur dépourvu de légitimité, et que les normes culturelles qui leur sont inculquées n'ont pour principale fonction que de justifier et de reproduire leur position subordonnée au sein de la formation sociale calédonienne. Cette conscience du rapport colonial engendre chez eux une volonté de libération qui, au plan international, les rapproche des pays progressites du mouvement des non-alignés.

Pour intraitables qu'ils soient sur le droit du peuple mélanésien à l'Indépendance (27), les nationalistes canaques les plus influents demeurent disposés à négocier les modalités des processus de décolonisation, ainsi que certaines garanties à offrir aux non-Mélanésiens après l'Indépendance. Beaucoup d'entre eux conservent d'ailleurs, comme la majorité du peuple autochtone, un réel attachement à la France (28), et souhaitent que la

---

(26) Cf. J.M. Kohler, P. Pillon et L.J.-D. Wacquant, 1985.

(27) J. Merlo (1986: 55) rappelle la distinction établie par la tendance majoritaire du mouvement nationaliste entre "souveraineté" et "indépendance de l'Etat Kanak": "La première notion n'est susceptible d'aucune concession, la seconde peut être progressive et constituer 'une accession petit à petit à l'Indépendance' (calendrier de retour des compétences) !"

(28) Le mouvement nationaliste s'inscrivant dans un contexte de lutte, les leaders indépendantistes n'évoquent que rarement le capital de crédit que conserve la France en Nouvelle-Calédonie... Pour exceptionel qu'il soit, le discours prononcé à l'inauguration du collège de Canala par un des principaux leaders du mouvement n'en est pas moins significatif: "Canala est une commune FLNKS. Ce n'est pas une commune de terroristes, ce n'est pas une commune des ennemis de la France. C'est une communauté qui a ses pionniers, ceux qui sont morts sur le champ de bataille, pour que la France demeure un pays libre, un pays démocratique, le pays des droits de l'homme. (...) Lorsque nous sommes au pouvoir dans les institutions (d'une région), c'est pour préparer l'avenir et non pour cultiver l'intolérance et le mépris à travers une politique revancharde et punitive. (...) La France rayonne de par le monde à travers sa culture et sa technologie. Puisse ce collège, servir à instruire les futurs techniciens qui assureront demain dans le Pacifique la continuité de ce rayonnement à travers nos accords de coopération." (L. Jorédié, s'adressant à Mr. le Délégué du Gouvernement, Haut-Commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie; cité dans *Les Nouvelles Calédoniennes*, n° 4749, 14 mars 1987).

L'attachement à la France n'exprime pas, chez la plupart des Mélanésiens, le sentiment d'une identité française, ni le désir de maintenir ce qu'ils ne considèrent ordinairement que comme la fiction d'une telle identité. Il s'agit plutôt d'un sentiment diffus d'appartenance à un large ensemble indifférencié - à la fois culturel (surtout linguistique et religieux), social et économique - hérité

décolonisation puisse se réaliser de conserve avec l'Etat français, dans le respect des intérêts des deux parties. Les contraintes inhérentes à la situation les y engagent; et, quelle que soit la confiance qu'ils accordent encore à leurs interlocuteurs après avoir été plus ou moins trompés par presque toutes les instances politiques de la métropole, une telle solution garde a priori leur préférence. Ils pensent en effet que l'opinion publique métropolitaine, et même le Gouvernement, pourraient en fin de compte peser en faveur des Mélanésiens dans le rapport de forces qui les oppose aux éléments les plus réactionnaires de la population blanche calédonienne - les mesures libérales dont ils ont pu bénéficier dans le passé n'ont-elles pas souvent été imposées par la métropole contre la volonté du pouvoir colonial local (29)? Marqués par les préceptes chrétiens et habitués par l'histoire à la coexistence inter-ethnique, les Canaques acceptent - dans l'ensemble - l'idée que leur pays est aussi devenu le pays (la patrie) d'une partie des autres habitants du Territoire: de tous ceux qui, ne pouvant ou ne voulant pas aller ailleurs, sont disposés à oeuvrer avec eux à l'édification d'une nation indépendante (30). Ils estiment

---

du passé, et en même temps alimenté par la conscience des valeurs et des avantages actuels que véhicule encore la France. Les autres pays sont mal connus et perçus comme étrangers, aussi bien ceux de l'environnement anglo-saxon immédiat que ceux plus lointains du bloc socialiste.

(29) La suppression du travail forcé, des prestations, des réquisitions de main-d'oeuvre et des contrats d'engagement qui fut imposée par la métropole lors de l'abolition du "Régime de l'Indigénat" en 1946, n'arrangeait pas les colons européens. A la même époque, la classe politique calédonienne fit de l'obstruction pour freiner l'accession des Mélanésiens au droit de vote; ceux-ci durent attendre la loi du 23 mai 1951, relative à l'élection des députés à l'Assemblée Nationale, pour pouvoir tous prendre part à un scrutin.

Pour la période plus récente, on citera les réticences des forces conservatrices locales, voire leur hostilité, envers la politique de réforme foncière mise en oeuvre par le pouvoir central, ou les critiques réservées à l'aide apportée par l'Etat à la promotion culturelle canaque.

(30) "L'objectif d'une société kanake signifie la construction d'un peuple multi-racial solidaire et fraternel. Ça ne veut pas dire que la future société sera entièrement mélanésienne. Le droit à la différence sera respecté, mais nous ferons en sorte que cela n'entraîne pas de rapport de domination d'une ethnie sur l'autre." P. Declercq - assassiné le 19 septembre 1981 à Nouméa, après avoir été secrétaire général de l'Union Calédonienne de 1977 à 1981, et président du groupe du Front Indépendantiste à l'Assemblée Territoriale (*Cahiers Pierre Declercq*, n° 1, septembre 1982). "L'Indépendance des Kanaks est (...) pensée en termes de libération, de réhabilitation, d'affirmation d'identité culturelle et non pas en termes de revanche sur l'histoire vécue ou subie. Les slogans utilisés en permanence selon lesquels l'indépendance kanaque entraînerait une oppression des autres ethnies relèvent de la mentalité coloniale, qui réserve aux seuls Blancs la capacité naturelle d'être justes." (R. Pidjot, G. Païta, J.-M. Tjibaou,

que les difficultés actuelles dans les relations entre les ethnies découlent principalement du rapport colonial, et qu'elles perdront de leur acuité dès l'abolition de celui-ci. Au reste, ils reconnaissent que la transmission des savoir-faire administratifs et technologiques, ainsi que le développement économique, exigeront le maintien, pendant assez longtemps, de cadres non mélanésiens; et diverses formes de coopération avec la France leur paraissent très souhaitables, même si elles doivent comporter des contreparties.

Au plan économique, les changements prévus en cas d'Indépendance s'inscrivent dans l'optique d'un socialisme tempéré. Les options retenues visent au développement des potentialités propres de l'archipel pour diminuer l'assistance et remédier ainsi à la dépendance actuelle, et à l'instauration de rapports égalitaires par une meilleure répartition des richesses. Ces objectifs n'impliquent pas directement d'alliance privilégiée avec des pays du bloc socialiste, ni une sortie précipitée du système capitaliste - une telle option est généralement jugée peu réaliste (31). L'intensification des relations avec les pays de l'arc mélanésien, et plus

---

1981, cité par J. Merlo, 1986: 15) Le "Projet de Constitution de la République Kanak" entérine ces vues: il stipule d'entrée que "le peuple Kanak constitue une communauté nationale et pluri-ethnique" (*Projet de Constitution de la République Kanak*, 19 janvier 1987, Documentation FLNKS communiquée à l'ONU, cf. Titre I, sect. 1, art. 1). Toutes les tendances du mouvement nationaliste admettent que le terme "kanak" n'a ici qu'une acception politique, et n'indique aucune appartenance de type ethnique.

(31) Une importance primordiale est par ailleurs accordée au développement du secteur coopératif. Si les nationalisations ne sont pas considérées comme la panacée, elles doivent cependant constituer l'un des moyens privilégiés de la politique économique à venir: "Nous ne sommes pas des fanatiques de la nationalisation: il ne s'agit pas pour nous de toucher au petit commerce, ni aux petites entreprises; il s'agit simplement de mettre entre les mains du futur Etat indépendant un certain nombre d'instruments de contrôle de l'économie: d'abord une Banque nationale de développement pour drainer l'épargne vers les secteurs prioritaires (...); nationalisation des moyens de crédit et d'échange; création d'un Office territorial d'importation, pour des importations modulées qui ne concurrencent pas la production locale; nationalisation des mines: les bénéfices des petits mineurs doivent servir à la création de nouveaux emplois et non pas à alimenter des comptes bancaires en Suisse ou en Australie; mise en place de contrôles bancaires rigoureux: nous n'en voulons pas aux gens qui gagnent de l'argent, simplement nous estimons inadmissible que cet argent gagné sur le Territoire s'envole vers la France." (Union Calédonienne, 1981, cité par M. Coulon 1985: 189).

Le "Projet de Constitution de la République Kanak" (Titre 1, sect. 3, art. 7) affirme que "le socialisme est le principe directeur de la politique économique et sociale de la République"; mais il existe, en pratique, des tendances diverses et

généralement avec les autres pays du Pacifique, est une perspective qui retient davantage l'attention. Mais le plus urgent pour les indépendantistes est l'abolition de l'actuel cumul des pouvoirs économique et politique, qui constitue l'un des fondements de la domination subie par les Mélanésiens; cela est considéré comme la condition première d'une moralisation des pratiques sociales sur le Territoire.

En ce qui concerne les échéances politiques, les indépendantistes ne seraient pas excessivement pressés si les objectifs et le calendrier pouvaient, sans délai, être fixés d'un commun accord avec l'Etat français. Ils sont convaincus que le temps travaille pour eux - qu'il s'agisse de l'évolution démographique (32), de la formation de leurs cadres (encore bien insuffisante), ou des pressions que l'environnement international exerce sur la France en vue de la décolonisation. Aussi ne se montrent-ils guère tentés par une épreuve de force sur le terrain, même s'ils se préparent de plus en plus à faire face à une telle éventualité (33). C'est

---

les choix ne sont pas arrêtés - les options vont de différentes formes rénovées du "socialisme traditionnel" à plusieurs sortes de marxismes. Pour ce qui est des projets sociaux fondés sur ce qui est improprement dénommé "socialisme traditionnel", cf. J.M. Kohler et P. Pillon, 1982.

(32) En 1983 (DTSEE, 1985 b: 49), les Mélanésiens ont un taux de natalité et un taux de fécondité nettement plus élevés que les autres groupes ethniques. Pour les ethnies mélanésienne, wallisienne et européenne, les taux de natalité sont respectivement les suivants: 35,9°/oo; 28,6°/oo; 18,7°/oo; et les taux de fécondité: 150 °/oo; 120°/oo; 73°/oo.

(33) Lors des événements de 1984-1985, les Mélanésiens ont mesuré à quel point ils étaient démunis face aux moyens disponibles du côté des forces coloniales. Sans réserves de vivres, presque sans moyens de communication et de transport, insuffisamment pourvus en armes et en munitions, ils n'auraient pas pu tenir longtemps face à des milices de colons (sans même parler de l'armée). Remédier à ces carences fait aujourd'hui partie des objectifs prioritaires.

L'envoi de stagiaires en Libye a été controversé au sein du mouvement indépendantiste, et il est difficile - dans l'état actuel des informations - de déterminer avec précision quels en ont été les enjeux et quelles en sont les conséquences. L'idée de former des commandos capables d'intervenir militairement ne semble avoir été retenue que par une minorité restreinte. Mais certains militants ont estimé qu'une radicalisation de leur mouvement - effective ou simulée - pouvait être de nature à engager les activistes anti-indépendantistes à une plus grande prudence dans leurs déclarations et leurs initiatives. (Ce qui est certain, c'est que l'instauration de ces relations avec la Libye a été habilement exploitée par les forces conservatrices - aussi bien à l'intérieur du Territoire qu'auprès de l'ensemble des pays du Pacifique et de la communauté internationale.)

Les indépendantistes sont aujourd'hui d'autant plus tentés de se doter de moyens de résistance armée qu'ils constatent l'attention accordée par certaines

l'intransigeance des partis conservateurs qui, en cherchant à disqualifier les leaders modérés, génère l'impatience et la radicalisation du mouvement nationaliste (développement des fractions marxistes, recours à des pays réputés communistes ou terroristes), alimente le racisme, et accroît les risques d'une révolte canaque. Cette évolution est très sensible chez les jeunes, qui n'ont pas grand-chose à perdre. Sans formation adéquate, sans emplois, sans perspectives d'avenir, et de moins en moins tenus par les structures coutumières et religieuses, ils représentent un potentiel de rebellion déjà notable et en accroissement constant (près de 40% des Mélanésiens sont âgés de 12 à 30 ans) (34).

Si certains Mélanésiens se font des illusions sur l'Indépendance, en imaginant que les problèmes actuels que connaît leur société se résoudront d'eux-mêmes par la nomination de Canaques aux postes de direction et par l'appropriation des richesses des blancs, ce n'est pas le cas de la majorité de la population autochtone, et encore moins des instances dirigeantes. Celles-ci ont clairement conscience des difficultés qu'elles auront à affronter: dépassement des nombreux clivages divisant la société indigène, transformation d'une économie domestique principalement vivrière en une économie de marché, formation et encadrement des jeunes, construction d'un Etat moderne. Aucun de ces changements qui leur semblent nécessaires ne leur paraît acquis d'avance, même si l'accent est davantage mis sur les urgences présentes de la décolonisation que sur les tâches ultérieures. La "coutume", qui a joué un rôle essentiel dans la structuration du mouvement indépendantiste en tant que point de référence idéologique et élément mobilisateur, devra notamment faire

---

instances gouvernementales aux milieux capables de faire croire à l'éventualité d'une intervention armée de leur part. Tout en continuant à donner la préférence au dialogue, les nationalistes mélanésiens découvrent la logique des rapports de forces et s'y adaptent.

(34) L'irruption massive des jeunes sur la scène politique, de même que celle des femmes, est une donnée relativement nouvelle de la sociologie mélanésienne: ces deux catégories sociales n'avaient guère droit à la parole dans la société traditionnelle. Pour tenter de l'endiguer, les forces conservatrices la dénoncent comme une violation de l'ordre coutumier, en traitant les jeunes militants indépendantistes de "voyous".
Un développement insuffisamment contrôlé des initiatives de cette jeunesse pourrait, à terme, créer un sérieux problème - même en cas d'Indépendance..

l'objet d'une réévaluation en fonction des objectifs que se fixera le futur Etat.

Bien que quantitativement non négligeable, la catégorie des Mélanésiens partisans de la Calédonie Française ne fera l'objet d'aucun développement dans cette étude: son influence s'avère, tout compte fait, relativement peu importante au niveau des rapports de forces (elle est moins grande, à divers égards, que celle des Wallisiens et des Futuniens, qui sont en nombre à peu près comparable). Dénoncés comme collaborateurs du pouvoir colonial et exclus par les indépendantistes, ils n'ont pas accès à des responsabilités décisives dans le camp dominant. Les fonctions les plus hautes qui leur sont réservées se situent dans le domaine de la représentation; et au bas de l'échelle, ils sont sollicités pour faire de la figuration (35).

## Les Blancs, les autres, et le statu quo

Malgré une stratification sociale poussée - qui oblige à distinguer entre "petits blancs" et grands colons, "broussards" et urbains, calédoniens et métropolitains, semi-prolétariat, classe moyenne et couche supérieure, etc.-, l'ethnie européenne identifie globalement ses intérêts à ceux de la bourgeoisie coloniale. L'appartenance à la société blanche prime les différences entre classes sociales, en sorte que les colons pauvres, les ouvriers et les petits employés européens se perçoivent habituellement comme plus proches des catégories privilégiées ( y compris du patronat, même lorsqu'ils se savent exploités), que des Mélanésiens avec lesquels ils partagent une condition dominée.

---

(35) La présence démonstrative de Mélanésiens au premier rang des forces conservatrices, que ce soit dans les institutions ou dans les manifestations, est pour elles une impérieuse nécessité. Au delà de la configuration sociale réelle, marquée par le clivage ethnique entre indépendantistes et anti-indépendantistes, cette présence doit prouver - moyennant des images illusoires exploitables par les médias - l'existence d'une "société pluri-ethnique, démocratique et fraternelle". C'est explicitement et avec insistance que cet argument est utilisé lorsqu'il s'agit de représenter les forces conservatrices à l'extérieur du Territoire. Et lors du passage de personnalités ou de missions extérieures, c'est aux "loyalistes" de base qu'il est fait appel pour faire de la figuration; les plus faciles à mobiliser à Nouméa sont les employés municipaux et les "réfugiés" (que l'on n'hésite pas à transporter par avion quand les circonstances exigent leur présence lors des déplacements de ces personnalités).

La bourgeoisie dirigeante cumule le contrôle des affaires (import-export, commerce local, mines, secteur immobilier, tourisme) et le pouvoir politique (36). Elle est très restreinte: le sort de la Nouvelle-Calédonie est entre les mains de quelques dizaines seulement de "grandes familles" (les fameuses "grandes fortunes"). Bien qu'il lui soit de plus en plus vivement reproché de s'ériger en bénéficiaire trop exclusif des rentes de situation qu'accorde la métropole, cette bourgeoisie est considérée comme le support objectif de l'ordre établi, comme le pivot du système qui assure la perpétuation de l'hégémonie blanche. Aucune des péripéties de la politique politicienne n'a, jusqu'à présent, réussi à déstabiliser son pouvoir dans le camp conservateur. Forte des capitaux qu'elle a accumulés (parfois depuis des générations), et possédant la maîtrise des affaires, elle tire le plus grand profit des transferts financiers de la métropole, et peut ainsi accroître son pouvoir économique et politique - de façon directe ou par l'entremise des groupes extérieurs dans lesquels elle prend des participations. Par la psychose de peur qu'elle fait régner face à l'éventualité d'une Indépendance, par le contrôle qu'elle exerce sur le marché du travail, et par ses multiples capacités d'intervention (allocations diverses, en particulier), elle tient à sa merci les couches sociales à demi prolétaires des centres urbains et miniers (37). Alliée aux forces conservatrices métropolitaines, elle est en mesure de faire pression sur l'Etat en vue d'une

---

(36) Ce cumul est depuis le début du siècle une constante dans l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, et prend parfois des formes de collusion caractérisée. Les mandataires des grandes maisons de commerce (qui avaient d'importants intérêts dans l'industrie minière et le secteur rural en même temps qu'elles dominaient l'import-export) ont très tôt contribué à façonner la politique coloniale en fonction de leurs objectifs propres - maximisation des profits réalisés par le capitalisme local (contrôle des adjudications de fournitures et de travaux publics, importation et exploitation quasiment incontrôlée d'une main-d'oeuvre bon marché, concessions foncières et minières, constitution de monopoles, etc.).

Les nouveaux groupes économiques qui se constituent aujourd'hui donnent parfois leur préférence à des formes d'intervention moins directes, mais qui ne sont pas moins efficaces (monopoles dans certains secteurs d'activités, ou contrôle des médias par exemple).

Une étude des relations historiques et actuelles entre l'économie de comptoir calédonienne et l'Administration constituerait une contribution intéressante à la connaissance du rapport colonial.

(37) J. Guiart (1983: 106): "C'est une société de 'clientèles'. (...) On vote pour ceux qui vous ont procuré un emploi et qui détiennent le pouvoir d'en assurer un à vos enfants. D'où la vocation impérative d'employeurs (...) des membres de la société européenne (dirigeante) de Nouvelle-Calédonie. Ses fréquentations mondaines, ses investissements sociaux, sont déterminés

prolongation du statu quo; l'exploitation des contraintes liées à l'étroitesse de la majorité parlementaire s'ajoute aux autres formes d'intervention politiques, financières et économiques (solidarité avec les élus conservateurs des Départements et autres Territoires d'Outre-Mer, manipulation de la menace électorale et armée que représentent les milieux activistes d'extrême-droite en Nouvelle-Calédonie, recours à l'appui des lobbies métropolitains, financement - selon diverses sources concordantes mais qu'il est difficile de vérifier - de certaines campagnes électorales, etc.).

Malgré les luttes intestines qui la divisent, la classe dirigeante fait résolument corps face à toute opposition, en partageant une même idéologie. Ses intérêts et son ethnocentrisme la conduisent à occulter l'existence du rapport colonial, en se réclamant d'un "libéralisme" naïf selon lequel ce qui l'avantage serait ipso facto avantageux pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, y compris pour les indigènes. Le problème calédonien est réduit à un problème technique (social et économique), qui devrait se résoudre "naturellement" par l'intégration progressive des Mélanésiens dans l'économie marchande - pourvu que le temps ne vienne pas à manquer (38). Les revendications nationalistes ne relèveraient que d'initiatives extérieures (anti-françaises, anti-capitalistes et anti-occidentales), et ne seraient le fait que d'une infime minorité (39), manipulée par

---

par la nécessité de maintenir ce pouvoir entre ses mains (...)"

(38) "Finalement, le groupe dit européen qui englobe toute une série d'éléments fort divers se trouve être celui qui, tout en ayant une légère majorité, est capable d'absorber et d'intégrer les jeunes générations à la fois par métissage et par la pratique d'un genre de vie ouvert fondé sur des revenus élevés." (F. Doumenge, 1985: 19)

J.-P. Doumenge (1986: 246-247) insiste sur l'importance du temps pour la mise en oeuvre de l' "idéologie universaliste, donc pluri-ethnique, propre à la civilisation française" en Nouvelle-Calédonie: "Le problème socio-économico-culturel qui se pose actuellement dans cet archipel mettra donc du temps à se résoudre." Mais le problème des contradictions sociales et des rapports de forces est escamoté par une approche essentiellement moralisante: c'est un "manque affligeant de productivité" qui détermine l' "accroissement de (la) dépendance vis-à-vis de l'extérieur", "(...) avec une volonté minimale de 'partage', l'archipel pourrait reprendre vie et retrouver ainsi un meilleur équilibre", les affrontements de 1984-1985 n'ont résulté que d'un "malentendu" imputable à l' "égoïsme".

(39) Ce point de vue est cautionné par des universitaires: "Quelques centaines de trublions au grand maximum" (F. Doumenge, 1985: 23, en contradiction sur ce point avec J.-P. Doumenge, 1985 b: 123 et 125 - cf. note 8 ci-devant).

Si les nationalistes canaques sont si peu nombreux, pourquoi rejette-

des "meneurs" blancs (40).

Plutôt que de reconnaître la légitimité de la revendication nationaliste pour rechercher une solution au problème calédonien, une partie notable de la bourgeoisie serait disposée à procéder, le cas échéant, à une partition de la Nouvelle-Calédonie - avec ou sans l'appui de la métropole. Au pire, elle se réserverait Nouméa et les gisements miniers de la partie sud de la Grande Terre. Sans partager l'engouement de cette fraction de la population calédonienne qui rêve de voir le Territoire devenir le 52ème Etat des Etats-Unis d'Amérique (41), cette bourgeoisie est largement tournée vers certains pays anglophones riverains du Pacifique - ne serait-ce que par les placements qu'elle y a effectués (notamment dans le secteur immobilier) et par les parents qui y sont installés. On ne saurait la considérer comme une "bourgeoisie nationale". Son patriotisme et son attachement à la Calédonie ne sont souvent qu'un alibi pour couvrir des pratiques peu conformes aux sentiments déclarés: ils sont clamés haut et fort en vue d'obtenir un maximum d'aide qui est ensuite détournée - en quantité non négligeable - vers des comptes à l'extérieur, et l'intérêt public est assez habituellement subordonné aux intérêts privés à court terme. Au demeurant, cette bourgeoisie a toujours nourri des rancoeurs à l'égard du pouvoir central, jugé trop interventionniste et trop libéral à l'égard de la

t-on les propositions qui ont été faites pour déterminer avec précision les préférences politiques du peuple indigène (de "droit particulier"), et pourquoi la surveillance des zones à peuplement autochtone nécessite-t-elle une force militaire aussi importante?

En donnant à penser que les deux tiers des autochtones adhèrent aux thèses du FLNKS, J.-P. Doumenge (1985 b: 125) crédite le mouvement indépendantiste canaque d'une emprise considérable, que bien des mouvements nationalistes pourraient trouver enviable. J. Merlo (1986: 49) note à juste titre que "la distinction s'impose entre la détermination d'un peuple à ne plus supporter la situation coloniale d'une part, et la représentativité d'une formation politique qui, avec son organisation, sa stratégie et ses méthodes propres, veut rendre cette détermination opérationnelle, d'autre part", et il rappelle que "l'histoire des luttes menées par les peuples colonisés pour leur indépendance prouve suffisamment qu'à l'origine ces luttes mobilisent une minorité".

(40) Cf. C. Gabriel et V. Kermel (1985: 67): "Il est tout à fait conforme à l'idéologie paternaliste de ce petit monde de juger les Kanaks incapables de la moindre révolte organisée sans l'aide de 'meneurs' blancs ou d'agents marxistes".

(41) Cf. J.-M. Colombani (1985: 93-101): "Le rêve américain". Comment peut-on être "loyaliste dans le cadre des institutions de la République" et prôner en même temps le rattachement de la Nouvelle-Calédonie aux Etats-Unis? Cette contradiction ne semble pas embarrasser les tenants de ce fantasme, qui se regroupent dans les associations des amis des Etats-Unis.

population colonisée. Si le thème de "l'attachement viscéral à la mère-patrie" revient rituellement dans le discours politique des forces conservatrices, il ne constitue cependant pas l'argument le plus frappant de leur arsenal. L'Indépendance est présentée comme devant nécessairement se traduire par un retrait brutal de la France, la cessation immédiate de l'aide de la métropole et l'exode massif des Européens ("la valise ou le cercueil"...), une institutionnalisation du racisme, l'effondrement des structures économiques, la porte ouverte au terrorisme international, l'avènement du communisme, le retour au "système féodal" et aux guerres tribales, etc. Avec un tel amalgame, l'absence d'analyse est évidente - à moins qu'il ne s'agisse de désinformation (42).

Au-delà de la solidarité politique de conjoncture qui lie les Européens et permet à la bourgeoisie de défendre ses privilèges en s'appuyant sur les autres catégories sociales (y

---

(42) Personne ne peut prédire ce qui arrivera en Nouvelle-Calédonie en cas d'Indépendance. Néanmoins, l'analyse des rapports de forces à l'intérieur du Territoire et au plan international, ainsi que l'expérience acquise par ailleurs en matière de décolonisation, permettent d'imaginer les scénarios les plus vraisemblables. Dans un premier temps, l'avenir pourrait consister en une indépendance de type plus ou moins néo-colonial. Tout en diversifiant ses relations, l'archipel resterait dans le cadre du système capitaliste mondial et conserverait des rapports privilégiés avec la France. Le nouvel Etat exercerait un contrôle accru sur les secteurs-clefs de l'économie (nationalisation du patrimoine minier, maîtrise des importations, équilibrage des différents secteurs d'activités, etc.), mais les structures économiques anciennes se maintiendraient dans une large mesure - quitte à emprunter des formes nouvelles (sociétés d'économie mixte par exemple). A côté de la fraction de la bourgeoisie européenne restée en place, se développerait progressivement une bourgeoisie mélanésienne urbaine, surtout administrative, mais dont certains éléments pourraient être formellement associés aux affaires (notamment par le biais des nouvelles structures étatiques). Il va sans dire qu'une telle issue de la lutte nationaliste engendrerait bien des désillusions même si, vu d'un autre point de vue, elle serait de nature à éviter à la Nouvelle-Calédonie des aventures peut-être onéreuses.

Le parallèle qui est fréquemment établi entre l'avenir d'une Nouvelle-Calédonie indépendante et l'évolution du Vanuatu depuis son accession à l'Indépendance n'a pas le moindre fondement sérieux tant sont différentes les configurations géographiques, sociales et économiques des deux pays. Il en est de même pour les comparaisons avec les autres petits Etats insulaires du Pacifique.

En tout état de cause, il faut reconnaître avec C. Gabriel et V. Kermel (1985: 178) que "la tentation est toujours forte d'accuser les partis indépendantistes de n'avoir pas de réponse (aux questions que pose l'après-indépendance)": "Les défenseurs du colonialisme utilisent sciemment cet argument pour démontrer que ceux qui veulent s'émanciper n'en ont ni les moyens ni la préparation. Le droit à l'empirisme est pourtant à revendiquer en la matière car beaucoup de ces questions ne peuvent recevoir une réponse qu'en fonction des rapports de forces du moment."

compris les plus défavorisées), les intérêts particuliers - fondamentalement contradictoires - des diverses composantes de cette ethnie déterminent des sensibilités et des perspectives pratiques divergentes. Au sommet de l'échelle sociale, la bourgeoisie d'affaires a moins d'illusions qu'elle ne le donne à croire. Tout en s'employant à faire durer autant que possible une situation qui lui est extraordinairement profitable, elle prépare son avenir ailleurs que sur le Territoire, par des investissements en métropole ou à l'étranger (43); ou alors, elle s'associe à des groupes nationaux ou à des multinationales capables de survivre à une Indépendance. A l'autre extrémité de l'échelle sociale, beaucoup de colons pauvres et de salariés de condition modeste (44) (qui adhéraient aux partis centristes avant la bipolarisation de la vie politique en Nouvelle-Calédonie) affirment qu'ils n'ont qu'une confiance limitée dans la classe dirigeante à laquelle ils accordent leurs voix: ils sentent plus ou moins confusément que les intérêts à long terme des uns et des autres ne sont pas les mêmes, et que leur propre avenir sur le Territoire dépendra tôt ou tard de leurs rapports avec les Mélanésiens. Cependant, une partie non négligeable des personnes de cette catégorie sociale se rallient aux positions anti-indépendantistes les plus radicales, à la fois dans l'espoir de sauvegarder ainsi le peu de biens qu'elles possèdent, et pour se démarquer des Mélanésiens dont elles sont objectivement les plus proches par le métissage et les conditions de vie (45). Ce sont ces "petits blancs" qui, en cas

(43) Ce comportement n'est pas seulement dicté par la prudence qu'inspire l'avenir politique, mais également par le fait que le coût de la main-d'oeuvre et des services, artificiellement élevé en raison de l'inflation générée par l'aide extérieure, hypothèque les perspectives de profit. Cf. J. Guiart (1983, 275): "La fuite des capitaux ne provient pas seulement des incertitudes politiques, elle relève aussi d'un jugement objectif sur l'intérêt d'investir dans l'économie calédonienne telle qu'elle fonctionne actuellement."

(44) A. Saussol (1985: 139) décrit les "petits colons" comme suit: "Ils ne sont pas très riches, parfois même presque pauvres. Ils ne sont pas tous blancs, on compte parmi eux de très nombreux métis. Petites gens piégées par un destin qui les dépasse, sans arrières assurés, ils sont les premiers exposés à la pression mélanésienne et constituent une masse de manoeuvre pitoyable et pathétique."

(45) Cf. C. Gabriel et V. Kermel (1985: 65): "Plus les intérêts à défendre sont limités et mesquins, plus les privilèges sont réduits par rapport à ceux des gros affairistes du territoire et plus leurs bénéficiaires peuvent être tentés par des positions extrémistes. Ainsi, la base de l'extrême droite et des tendances les plus droitières (du principal parti conservateur) qui constituent aussi la base de divers regroupements clandestins européens, est composée de ces "petits blancs" qui sentent spontanément qu'ils ne pèsent pas bien lourd dans l'évolution du pays en comparaison du pouvoir des gros propriétaires et affairistes (...). Il

d'Indépendance, risquent d'avoir à payer le plus chèrement les engagements qu'ils auront assumés contre le mouvement nationaliste, au service des visées politiques du capitalisme colonial. Les classes moyennes sont, avec ces derniers, les plus attachées au statu quo, qu'il s'agisse des fonctionnaires et assimilés dont le poids est considérable sur le Territoire (plus de la moitié des salariés européens), des cadres subalternes, des petits entrepreneurs, ou des retraités (surtout de ceux qui jouissent d'une retraite indexée). Leur niveau de vie est, en effet, le plus directement menacé par la décolonisation - si ce n'est leur situation même (46). La fraction la plus résolue et la plus agissante au sein de cette catégorie est formée de personnes venues des anciennes colonies françaises (Afrique du Nord, Indochine, etc.) qui, traumatisées par leur expérience passée, se disent déterminées à résister à l'Indépendance "par tous les moyens". Forts de savoir-faire politico-militaires, certains activistes préconisent la politique du pire consistant à orchestrer des provocations en vue de susciter des troubles et la répression.

Si les forces conservatrices ont tendance à nier l'existence de sentiments racistes au sein de la population européenne, tout en stigmatisant comme racistes les aspirations et le comportement des indépendantistes, le racisme est cependant un des facteurs déterminants de la domination blanche. Plus ou moins latent aussi longtemps que les Canaques restent soumis, il peut émerger brutalement quand la suprématie européenne est contestée (47). Mobilisé

---

existe dans les couches les plus frustres du colonat un réflexe de crainte et de crispation sur la défense de privilèges dont la pérennité est assurée par l'exclusion des Kanakes de l'accès à la terre ou au marché du travail." M. Coulon (1985: 94) note que les "petits blancs", victimes eux aussi de la "violence capitaliste-coloniale", "se trompent objectivement d'alliance" en soutenant les catégories privilégiées (qu'il s'agisse de la "question foncière" ou de la "question du travail salarié").

(46) Le niveau de vie des Européens étant, plus que celui des autres ethnies, lié aux transferts financiers en provenance de la métropole, on peut présumer qu'il baisserait en cas d'Indépendance. De même assisterait-on à une diminution progressive des effectifs de la catégorie sociale dont le statut est lié à la mainmise du pouvoir colonial sur l'administration et l'appareil politique.

(47) Les pulsions racistes, habituellement refoulées pour permettre l'inévitable coexistence, se sont brutalement libérées lors des affrontements de 1984-1985. Une analyse des insultes alors proférées et des graffiti qui ont fleuri sur les murs de Nouméa, parfois obscènes, serait des plus révélatrices à ce sujet - de même que la sélection qui a été opérée pour l'effacement des

par la défense des privilèges coloniaux, le racisme est parfois renforcé par un complexe d'infériorité qui plonge ses racines dans le souvenir du bagne; et le mépris qu'il véhicule sert à évacuer la peur qu'inspire, depuis les débuts de la colonisation, l'image du Canaque révolté.

La plupart des Européens qui se déclarent favorables à l'idée d'une évolution vers une Indépendance de la Nouvelle-Calédonie donnent leur préférence aux partis préconisant une solution multiraciale, et sont opposés à l' "Indépendance kanak et socialiste"; il s'agit là d'une position d'attente centriste qui, pour beaucoup, va de pair avec une pratique électorale conservatrice. Les Européens qui se rangent résolument du côté des forces indépendantistes prédominantes sont moins de deux mille, et on ne compte parmi eux que quelques dizaines de militants déclarés et actifs (48). Les plus connus sont métropolitains, mais la majorité d'entre eux est d'origine calédonienne. Leur engagement se réclame habituellement de convictions de gauche, et parfois de convictions chrétiennes. Les forces

---

inscriptions...Peinte en grand dans une des rues les plus passantes du centre de la ville, après que E. Machoro ait été abattu par les forces de l'ordre, l'inscription "MACHORO ORDURE TU ES MORT" a été épargnée pendant plus d'un an lors des campagnes de nettoyage successives entreprises pour effacer les graffiti. Cette insulte à la mémoire du nationaliste canaque le plus populaire, au coeur de "Nouméa la blanche", a été ressentie par les Mélanésiens comme une grave atteinte à leur dignité et à l'honneur de leur société. Mais le racisme à l'égard des Canaques n'est pas une exclusivité calédonienne.

T. Desjardins (1985) réduit le passé précolonial des Mélanésiens à "une 'culture' qui s'était surtout signalée par des traditions anthropophagiques" (19), en précisant qu' "il est absurde de vouloir chercher à tout prix une 'civilisation' chez ces 'sauvages' " (62), puisque "par définition, les primitifs étaient ceux qui n'avaient pas de civilisation" (67); au reste, il affirme qu' "il est sûr qu'on mourrait de faim en Nouvelle-Calédonie avant l'arrivée des Blancs et que les Canaques étaient... des cannibales sous-alimentés" (75). Même aujourd'hui, il n'y aurait, pour succéder au stade de "l'anthropophage tout nu dans son île perdue" (61), qu'une "pseudo-culture canaque" (159). Les militants indépendantistes de Thio, qualifiés de "sauvages" (35), sont décrits de façon on ne peut plus suggestive: "Oui, ces hommes étaient tous ivres, d'alcool, de haine, de rage, de victoire" (35), "De grands et gros Noirs à moitié nus, avec des rubans dans les cheveux, des massues, des coutelas" (37), "Il y en avait même un qui portait un immense couteau de boucher dégoulinant de sang frais" (35), "Tous parlaient leur langue locale, gutturale, criarde, suite d'onomatopées" (37) quand ils n'émettaient pas des "cris de bête" (192)... Sans commentaire, si ce n'est que l'auteur de ces invectives fournit une chronique hebdomadaire à l'unique journal quotidien du Territoire, *Les Nouvelles Calédoniennes !*

(48) "Nous sommes mille cinq cents Blancs environ qui les soutenons (les Kanak) et votons indépendantistes. Mais une cinquantaine seulement milite, car les gens ont peur de se découvrir." (N. Caffa, AFP décembre 1984, cité par C. Gabriel et V. Kermel, 1985: 60).

conservatrices ont tendance à considérer ces militants comme des traîtres à la cause blanche et française, et à les dénoncer publiquement comme étant de dangereux marxistes (voire terroristes) à la solde de puissances étrangères. On sait que l'un d'eux a été assassiné en 1981; et que plusieurs ont eu à subir des attentats à la suite des événements de 1984.

*

Les autres populations présentes sur le Territoire - importées dans le cadre des migrations de travail, n'ayant pour la plupart d'entre elles pas de possibilité de repli, et intégrées dans l'économie capitaliste au niveau souvent le plus bas - se trouvent dans la dépendance de l'ethnie européenne, et donc dans la mouvance électorale des forces conservatrices. Ce sont elles qui, finalement, déterminent la majorité électorale. En constituant la minorité la plus nombreuse, les Wallisiens et les Futuniens occupent une position stratégique dans le dispositif politique (49). Parfaitement contrôlés jusqu'à présent par le biais de l'accès aux emplois salariés et par de puissantes contraintes d'ordre coutumier (les rois et les chefs étant alliés aux autorités ecclésiastiques et aux notables politiques de Wallis et Futuna), ils pourraient être amenés à reconsidérer leurs options politiques au cours des années à venir. Leur accroissement démographique et l'élévation progressive de leur niveau de compétence (par la scolarisation) les placera, en effet, de plus en plus en position de concurrence avec les couches les moins favorisées de l'ethnie européenne. On peut présumer qu'ils ne se contenteront pas indéfiniment de leur statut de prolétaires à la solde du conservatisme calédonien (50).

---

(49) Cette position stratégique se traduit, au plan géographique, par l'implantation massive des Wallisiens, Futuniens et Polynésiens à la périphérie de Nouméa - dans les communes de Païta, Dumbéa, et Mont-Dore.

Dès les débuts de la colonisation, la ville blanche de Nouméa avait cherché à se doter d'une ceinture de protection en créant des zones-tampons. Le principal objectif des concessions foncières faites à la Mission catholique à la Conception et à Saint-Louis, en 1855, était l'implantation de Mélanésiens convertis (originaires de la Côte Est) face aux chefferies et aux clans du sud, païens et hostiles à la présence française.

(50) "Sur le plan politique, la majorité de la communauté wallisienne et futunienne penche en faveur du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR, anti-indépendantiste). 'Mais cette position, basée en partie sur des raisons d'opportunité économique, peut évoluer', estime le Père Sagato. 'Des incidents, des tensions opposent parfois les communautés wallisiennes et

# LA DEMOCRATIE DEVOYEE

## Un détournement des règles

Autrefois, l'Etat colonial pouvait s'imposer grâce à de multiples formes de contrainte directe, mais la présence française cherche aujourd'hui à se maintenir par des procédés plus subtils. Parmi ceux-ci, et non le moindre, figure le recours au suffrage universel. Etant donné le poids démographique des diverses catégories ethniques en présence et leurs préférences politiques respectives (ou les contraintes qu'elles subissent), un tel recours permet en effet de conserver et de justifier le statu quo colonial en des termes idéologiques et institutionnels qui paraissent incontournables en régime démocratique - ce qui est d'une importance majeure vis-à-vis de l'opinion française, comme de l'opinion internationale. C'est la première fois que la France gère de la sorte une situation coloniale; avec des mouvements indépendantistes majoritaires, les autres colonies ne s'y prêtaient pas (il ne fut pas question de démocratie en Indochine ou en Algérie).

Les Mélanésiens ont beau former le groupe ethnique le plus nombreux, ils sont minoritaires dans leur pays depuis un peu plus de vingt-cinq ans (51), et la forte proportion de leurs jeunes abaisse encore leur représentation au sein du corps électoral. Ceux qui ont donné leurs suffrages aux partis indépendantistes, ou qui ont suivi leur mot d'ordre d'abstention lors des dernières consultations, sont évalués à 80%. Mais cette proportion, que l'on peut tenir pour tout à fait significative des aspirations du peuple canaque, se dilue dans l'ensemble des résultats électoraux jusqu'à tomber à

---

mélanésiennes, mais au fond, ces deux ethnies sont plus proches l'une de l'autre que du monde européen. Les Wallisiens et Futuniens cherchent des garanties pour leur avenir en Nouvelle-Calédonie', ajoute le Père Sagato. 'Si les indépendantistes mélanésiens leur en donnent, ils pourraient facilement changer de camp'." (*Les Nouvelles Calédoniennes*, n° 4641, 4 novembre 1986: Interview recueillie par l'AFP auprès du R.P. Sagato Iau, aumônier des Wallisiens et Futuniens en Nouvelle-Calédonie et président de l'Association du foyer wallisien).

(51) D'après le recensement de 1983, les Mélanésiens ne représentent que 42,6% de la population totale, mais ils constituent 55,3% de la population née dans le Territoire; pour les Européens, ces chiffres sont respectivement les suivants: 37,1 et 29,8% (INSEE, 1984: 165-166).

environ 35%. C'est donc investies de la légitimité formelle d'une majorité "démocratiquement" élue que les forces conservatrices nient le fait colonial et bloquent les processus de décolonisation amorcés au cours des dernières années. En l'absence d'une réflexion critique sur le concept de démocratie, leur nombre leur donne raison alors qu'il n'exprime que le résultat d'une entreprise de colonisation toujours actuelle; et au nom d'un légalisme sommaire, abusivement identifié à l'essence de la démocratie, ces forces politiques s'opposent farouchement à toute proposition susceptible de mettre en danger leur prédominance électorale. L'éventualité d'exclure du scrutin d'autodétermination les personnes qui, en raison de leur implantation récente (voire strictement conjoncturelle), ne devraient pas peser sur l'avenir du Territoire n'est acceptée que dans la mesure où elle ne comporte aucun risque pour la majorité. Le point de vue indépendantiste qui exige, en se référant aux principes des Nations-Unies (52), que seuls les colonisés soient consultés sur la décolonisation de leur pays et sur leur avenir (53), est rejeté - et ce, quelles que soient les concessions qui l'accompagnent, comme celle d'associer à la consultation (en tant que "victimes de l'histoire") les colons les plus anciennement installés, voire tous ceux ayant un parent né dans le Territoire (54).

Les lois conçues pour présider au destin d'une démocratie sont détournées pour faire survivre une colonie. Mais le verrouillage ainsi opéré au nom du principe majoritaire ne peut susciter que des réactions radicales. On sait comment tel nationaliste, qui ne se résignait pas à

---

(52) La Résolution n° 1514 (XV) du 14 décembre 1960 précise que "l'arrivée et l'installation de nouveaux habitants qui auraient changé dans un pays colonial la composition numérique de l'ensemble de la population ne peut modifier en rien les droits du peuple colonial concerné" (*L'Avenir Calédonien*, n° 694, 12 mars 1987).

(53) La délimitation de la catégorie des "colonisés" n'est pas faite par rapport à l'appartenance ethnique, mais par rapport au "statut particulier" qui régit les originaires du Territoire (soumis au droit coutumier). Si cette seconde identification était raciste, c'est à l'Administration qu'il faudrait l'imputer.

(54) La déclaration qui clôtura les travaux de la Table Ronde de Nainville-les-Roches (12 juillet 1983) ne reçut jamais l'aval des forces conservatrices. Elle spécifiait notamment "la reconnaissance de la légitimité du peuple canaque, premier occupant du Territoire, se voyant reconnaître en tant que tel un droit inné et actif à l'indépendance dont l'exercice doit se faire dans le cadre de l'autodétermination prévue et définie par la Constitution".

accepter une règle "démocratique" organisant et légitimant l'assujetissement de son peuple dans le cadre d'un rapport colonial, trancha l'insoluble problème: en brisant l'urne à la hache. Geste éminemment symbolique, lourd de conséquences. Le refus de la procédure électorale, résolument mis en oeuvre par le mouvement nationaliste après avoir été longuement pesé, devait entraîner de graves affrontements. La rebellion de 1984-1985 a été endiguée - la promesse d'une solution négociée ayant pris la relève de la répression; mais sa cause profonde demeure entière pour le référendum d'autodétermination prévu pour le milieu de l'année 1987.

## L'impasse politique

Si le scrutin d'autodétermination a lieu sur la base du projet actuel, deux éventualités sont à envisager. Ou le mouvement nationaliste maintient la résolution de boycottage actif qu'il a annoncée; ou le quadrillage militaire sera tel que ce boycottage s'avérera impossible, car impliquant un coût humain trop élevé pour les indépendantistes (55). Dans le premier cas, des affrontements inter-ethniques sont aussi probables qu'ils l'étaient en 1984, avec tous les risques que cela comporte - dont celui, inédit en Nouvelle-Calédonie dans le contexte actuel, d'une participation directe de l'armée française. Dans le second cas, les apparences formelles de la démocratie ne pourraient être sauves que par l'entremise d'une importante force militaire dépêchée contre la majorité de la population indigène, et considérée par celle-ci comme une armée d'occupation. Quel serait, dans de telles conditions, l'intérêt de la consultation? Même en retenant l'hypothèse la plus optimiste au regard des objectifs des forces conservatrices - c'est-à-dire le vote d'une fraction de l'électorat indépendantiste en faveur de la majorité -, il conviendrait, pour apprécier la signification et la portée d'un tel avatar politique, d'en préciser les principales déterminations. Obtenu grâce à l' "action psychologique" intense menée par l'armée (délibérément mise au service d'une

(55) Sans qu'on puisse parler d'une vocation au martyr pour l'Indépendance, on relève dans certaines fractions de la jeunesse mélanésienne une disposition d'esprit nouvelle qui pourrait, en cas d'affrontements, se traduire par des actes désespérés. Cette attitude repose, chez certains militants, sur l'idée de sacrifice véhiculée par les représentations chrétiennes, et elle se transmet par la mobilisation politique.

option politique), et grâce à une distribution systématique de cadeaux et d'aides s'apparentant à la corruption, ce résultat ne procéderait pas d'une démarche démocratique et ne serait pas de nature à engager l'avenir.

En tout état de cause, ce référendum ne saurait que confirmer les résultats des scrutins antérieurs - tous les horizons politiques s'accordent là-dessus (56); quant aux blocages structurels de la situation existante, ils subsisteraient. L'unique changement que la consultation pourrait éventuellement provoquer serait d'ordre psychologique: elle lèverait temporairement l'hypothèque que représente pour les milieux conservateurs l'éventualité d'une décolonisation à brève échéance. Ceux-ci seraient ainsi confortés dans leur ligne politique; et les spéculations auxquelles donne lieu le programme de relance économique s'en trouveraient accélérées, accentuant davantage encore les déséquilibres structurels existants (57). Après avoir chèrement payé le

---

(56) Même si les forces conservatrices enregistraient un score de 100% des suffrages exprimés, cela ne serait d'aucune signification politique en cas d'abstention des indépendantistes. Seul le taux de participation au scrutin importerait. A l'heure actuelle, les anti-indépendantistes semblent incertains d'obtenir le vote de 50% des électeurs (cf. "Réflexion sur le référendum. Qu'elle est haute la barre des 50% de participation!", *Les Nouvelles Calédoniennes*, n° 4770, 8 avril 1987). Quelle serait la portée du résultat d'un scrutin d'autodétermination refusé par les quatre cinquièmes des autochtones, qui n'exprimerait que le point de vue de la moitié de la population du Territoire - et plus précisément d'une moitié dont plus de quatre cinquièmes sont des éléments importés?

(57) L'injection massive de crédits opérée par l'Etat sur le Territoire permet aux éléments les plus clairvoyants des colons et de la bourgeoisie calédonienne de se dégager avantageusement du piège foncier (rachat des terres par l'Administration), et de procéder à des spéculations immobilières et commerciales. Le plan de relance économique a surtout entraîné un affairisme croissant des couches privilégiées (notamment de la classe dirigeante - ce qui n'est pas sans rappeler ce qui se passe en Polynésie Française).

Au niveau des infrastructures de production, le bilan du plan de relance est pour le moment très décevant - pour des raisons à la fois générales et conjoncturelles. L'industrie minière et métallurgique, qui a longtemps constitué l'élément moteur de l'économie calédonienne, est toujours en phase de récession et il n'y a pas d'espoir de reprise à brève échéance; d'autre part, des motifs politiques (la présence massive de l'armée cautionnant l'idée d'une sécurité seulement apparente et précaire) font que l'activité touristique reste faible. Le principal bénéficiaire de la relance est le secteur du bâtiment. Alors que le nombre de permis de construire délivré durant l'année 1986 était de 748, ce chiffre s'élève à 366 pour le premier trimestre de 1987 - soit, en trois mois, 48,9% du chiffre atteint au cours des douze mois précédents; de janvier à mars 1987, le nombre des permis délivrés a quasiment triplé, passant de 65 à 184, et il a sextuplé pour l'agglomération de Nouméa seule, passant de 21 en janvier à 124 en mars. Mais cette progression ne peut être qu'artificielle dès lors qu'elle est isolée dans le champ économique; elle ne saurait avoir qu'un effet d'entraînement temporaire. (En brousse, la situation de l'immobilier semble

succès des forces conservatrices, il ne resterait plus à l'Etat qu'à payer plus chèrement encore leur survie - au grand dam des idéaux proclamés. A terme, cela conduirait sans doute à s'interroger sur l'opportunité d'un nouveau référendum, qui devrait être organisé dans le cadre d'une situation politique et économique assainie...

## ETHIQUE ET PRATIQUES COLONIALES

Les Eglises catholique et protestante ont, jusqu'à récemment, joué un rôle important dans les coulisses du champ politique en participant aux processus de la colonisation (quels que furent leurs dénégations et leurs démêlés périodiques avec l'Administration); aussi se trouvent-elles aujourd'hui acculées par les événements à redéfinir leur positionnement social. Bien que demeurant à l'écart des débats proprement politiques, elles ne peuvent pas éviter, en tant qu'instances morales, d'engager une réflexion pastorale sur l'évolution du Territoire. Apporter leur appui à l'ordre établi (ne serait-ce que par leur silence), ou reconnaître les aspirations de leurs fidèles mélanésiens et exiger le respect des valeurs qu'elles prêchent, est un choix qui engagera non seulement leur propre avenir (au plan de leur crédibilité comme de leur force sociale), mais qui pèsera également sur l'avenir du Territoire. Car au delà des intérêts politiques et économiques immédiats des parties en présence, les Eglises sont susceptibles d'apporter un éclairage normatif sur les contradictions de la situation actuelle, éclairage auquel les populations océaniennes locales restent particulièrement sensibles. Enfin, l'impact régional, national et international que peuvent avoir les

---

plutôt stagnante, voire en train de se dégrader: 27 permis délivrés de janvier à mars 1987, contre 92 en 1986, mais deux fois moins en mars qu'en janvier - 6 contre 13). (Cf. ITSEE, *Informations Statistiques Rapides*, 1987, n° 56, 57 et 58 - à paraître.) Les facilités bancaires et les exonérations fiscales accordées pour la construction intéressent beaucoup les couches moyennes de la population (y compris la strate moyenne inférieure); cela répond bien à l'objectif de renforcer l'implantation de la population allochtone, et de conforter par ce moyen les options politiques conservatrices. Mais on observera qu'une proportion notable des projets de construction relève par ailleurs de la spéculation immobilière dans une gamme de luxe.

initiatives des Eglises est loin d'être négligeable. D'où l'attention accordée ici à l'examen de leurs interventions récentes.

On sait que l' "Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté", mélanésienne par son encadrement comme par la quasi-totalité de ses fidèles, préconise officiellement l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'Indépendance. La déclaration faite à ce sujet lors du synode de Houaïlou, en août 1979, avait constitué un engagement décisif (58). Sans cautionner les options pratiques de quelque parti politique que ce soit (contrairement à ce qui lui est reproché), cette Eglise estime que justice doit être rendue au peuple mélanésien par l'abolition du rapport colonial, et que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie doit être bâti sur des bases économiques saines, dans la perspective d'un développement autonome (59). Plutôt solidaire des forces conservatrices, l'Eglise catholique ne sort que progressivement du mutisme que lui commandent sa configuration institutionnelle et la position qu'elle occupe depuis quelques années dans le champ du pouvoir (appartenance ethnique des fidèles, personnel et

---

(58) "Réuni à Goaru Houaïlou du 27 au 31 août 1979, le synode de l'Eglise Evangélique en Nouvelle-Calédonie et aux Iles Loyauté, à l'unanimité des 45 membres présents, s'est prononcé pour un OUI à l'accession du peuple mélanésien à l'indépendance.

- Le synode a étudié la situation passée et présente des Mélanésiens dans le pays. Ils en sont les occupants de toujours et ne font qu'un avec leur terre, et à ce titre, ils sont la seule ethnie à pouvoir légitimement revendiquer son indépendance.

- Le synode a reconnu les injustices dont ils ont souffert et la situation d'oppression ouverte et cachée qui lui est faite aujourd'hui. L'évangile appelle au soutien des opprimés: là est l'explication principale de la décision.

- Le synode ne méconnaît ni le bien reçu parfois des nouveaux occupants, ni les bonnes intentions de la France à son égard - encore que derrière les paroles il y ait souvent le vide; mais cela ne saurait suffire en soi; les Mélanésiens ont exprimé par le vote du 1er juillet 1979 leur volonté d'indépendance (82,5% de leurs voix). Ils ont acquis maintenant une majorité qui leur permet de prendre en main eux-mêmes leur propre vie dans leur propre pays. Ils ne peuvent plus accepter d'être assistés et dominés par d'autres prenant les responsabilités à leur place (...)."

(59) L' "Eglise Evangélique Libre de la Nouvelle-Calédonie et des Iles Loyauté", qui regroupe 29% des Mélanésiens protestants, n'a pas pris position sur les problèmes relatifs à l'avenir politique du Territoire. Progressiste au moment de sa création en 1958, elle eut par la suite tendance à rechercher la promotion sociale du milieu mélanésien en mettant à profit les possibilités offertes par l'ordre colonial, et finit ainsi par se lier aux forces conservatrices. Toutefois, la majeure partie de la jeunesse et des jeunes cadres de cette Eglise optent aujourd'hui pour des orientations nouvelles, en accord avec les perspectives nationalistes.

organisation missionnaires, dérive vers les structures politiques dominantes depuis que s'érode le pouvoir qu'elle détenait autrefois en propre) (60). Les positions prises en 1986 par le clergé diocésain du secteur rural (prêtres indigènes), en accord avec la Congrégation des Filles de Marie (institution également indigène), et avec certains missionnaires de la Société de Marie, semblent avoir marqué un tournant important à cet égard. Minoritaire au départ, le nouveau courant rassemble en mars 1987 la moitié du clergé actif oeuvrant en paroisse - administration ecclésiastique exclue -, et les deux tiers des prêtres en poste dans l'intérieur et les îles (données transmises par les auteurs du communiqué de mars 1987) (61).

---

(60) J.M. Kohler, *L'Eglise catholique face aux contradictions sociales en Nouvelle-Calédonie*. A paraître.

(61) L'archevêque de Nouméa reste dans l'expectative et se réfugie dans le mutisme, encouragé dans cette position par les supérieurs des congrégations religieuses et les membres de l'administration ecclésiastique (cf. *Note des Supérieurs Religieux du 4 octobre 1986*). En fait, les forces conservatrices n'ont jamais cessé d'exercer une forte pression sur l'archevêché en vue d'obtenir une caution de l'Eglise - démarches "insistantes", campagnes de presse, interventions à Rome, etc. De leur côté, plusieurs congrégations dépendent financièrement (en partie du moins) de la prise en charge par l'Etat du personnel de l'Enseignement catholique, et modulent leurs positions en conséquence. Ces indications permettent de mieux comprendre pourquoi l'Eglise catholique continue, en tant qu'institution, à être considérée par les Mélanésiens comme solidaire de l'ordre établi. Aux yeux des Européens, la perception de l'Eglise est souvent inverse - à la suite d'une désinformation systématique; cf. T. Desjardins (1985: 141): "Et on n'insistera jamais assez sur l'importance du rôle politique que jouent les missionnaires blancs en Nouvelle-Calédonie, d'abord autonomistes, puis indépendantistes et maintenant... marxistes."

Sommée par les conservateurs de condamner les violences exercées contre l'ordre établi (ou tout au moins de se taire "religieusement" au profit du statu quo), pressée par certains nationalistes de se prononcer sur le problème de l'Indépendance, l'Eglise est également sollicitée par les éléments centristes, et invitée à donner son appui à des tentatives de solution néo-coloniale. Tel ministre de la République n'a pas hésité à poser l'alternative suivante: "Certains ont lu le message de l'indépendance dans la Bible. Mais je n'accepte pas qu'on veuille tromper le peuple canaque de point de référence. Il faudra bien qu'un jour ou l'autre on lui dise qui a choisi Jésus et qui a choisi Marx." (Déclaration faite en 1984, citée par C. Gabriel et V. Kermel, 1985: 183).

Parmi les prêtres qui se tiennent à l'écart de la réflexion pastorale actuellement menée sur l'évolution sociale du Territoire, on mentionnera le groupe compact des missionnaires venus en Nouvelle-Calédonie à la suite de leur expulsion du Vietnam. Il s'agit de prêtres âgés qui, après le traumatisme subi en Asie, sont d'un anticommunisme ombrageux et se réfugient dans une pastorale sacramentaliste - quand ce n'est pas dans des formes mineures du culte marial, comme la vénération de la statue de Notre-Dame de Fatima. Parmi les religieuses, le clivage concernant les problèmes d'éthique sociale est ethnique: la congrégation des soeurs mélanésiennes a pris position avec les prêtres diocésains et maristes, les congrégations européennes ou à dominante européenne ne se sont pas prononcées (elles restent davantage préoccupées par des problèmes de spiritualité et de morale individuelles). Quant aux catéchistes, ils ne se sont pas fait entendre officiellement. On notera, enfin, que certains

La première initiative des prêtres diocésains consista en une protestation contre le non-lieu prononcé par le juge d'instruction en faveur des auteurs du massacre de Hienghène. Dans un communiqué publié le 14 octobre 1986 dans le journal *Les Nouvelles Calédoniennes* (n° 4624), cette mesure, qui avait déjà été publiquement condamnée par l'Eglise Evangélique (62), est dénoncée comme "un scandaleux déni de justice, une provocation potentiellement lourde de conséquences, et une initiative des plus dangereuses pour les relations futures entre les ethnies sur le Territoire". Suit, dans le même communiqué, une mise en garde des autorités militaires contre ce qui, dans le cadre de la "nomadisation", peut apparaître comme des "initiatives susceptibles de constituer des provocations ou d'être interprétées comme telles", ainsi qu'une condamnation des tentatives d' "utilisation des manifestations religieuses à des fins politiciennes (sous le couvert d'une pseudo-fraternisation)". Sans porter d'appréciation sur le fond, le même texte signale que "l'exercice de la justice sur le Territoire apparaît à la majorité de la population de brousse comme une grave inégalité de traitement au détriment des Mélanésiens", et que la "nomadisation" est assez communément perçue par la population de brousse comme une occupation étrangère de type colonial" (63).

---

prêtres signataires des communiqués ont eu à subir des insultes et des menaces (et même, pour l'un d'entre eux, des pressions officielles); cela explique que le groupe qui a produit ces communiqués ait préféré ne pas publier la liste des signataires, et que les chiffres avancés ici ou là au sujet de leur nombre ait varié.

(62) Cf. note 19 ci-devant. L'Eglise Evangélique avait fait savoir qu'elle était "profondément indignée" par le non-lieu. Elle dénonça "la manière dont la justice est exercée dans le pays", "la perpétuation (des) inégalités", et le manque de "respect et de (...) reconnaissance du droit d'existence et de la dignité de l'homme en général et du peuple mélanésien en particulier" (*Communiqué de presse*, Nouméa, s.d.)

(63) Vivement pris à partie par la rédaction du journal *Les Nouvelles Calédoniennes*, les "prêtres diocésains de brousse" publièrent une longue réponse explicitant leur point de vue (*Les Nouvelles Calédoniennes*, n° 4628, 18 octobre 1986)

Les positions prises par les "prêtres diocésains de brousse" ont été publiquement approuvées par un "groupe de travail de prêtres maristes", qui a tenu "à relever la clairvoyance, le courage et la détermination de leurs confrères diocésains (...), et à faire savoir qu'ils sont totalement d'accord avec eux concernant le non-lieu et la nomadisation" (*Bwenando*, n° 65 et 66, 23 décembre 1986). A titre personnel, le P. F.-X. de Viviés avait rédigé - à la suite d'une enquête entreprise auprès du clergé - une réflexion pastorale approfondie sur divers problèmes concernant la situation politique du Territoire; ses conclusions et les positions relatées

Dans un communiqué de presse rendu public en mars 1987, le groupe de réflexion pastorale des prêtres diocésains et maristes reprend le problème de la justice et traite de la relance économique, de la démocratie et de l'information. Il exprime son inquiétude "de constater l'instauration d'une justice à 'deux vitesses', selon que le justiciable est 'indépendantiste' ou 'loyaliste' ". La répression deviendrait, en effet, très "sélective": "d'un côté complaisance vis-à-vis d'une partie de la population qui est liée au pouvoir en place, et de l'autre côté une répression plus soucieuse de l'impact qu'elle espère obtenir sur les esprits que du respect des Droits fondamentaux de la personne et de la stricte Justice". Le texte précise que "la discrimination apparaît de plus en plus flagrante, non seulement au niveau des sanctions, mais aussi au niveau des procédures d'information judiciaire, d'arrestation, d'inculpation, de détention, et même dans les conditions d'interrogation et d'incarcération". S'agissant de l'information, ces prêtres "(mettent) en garde contre le risque d'une presse monopoliste, surtout lorsqu'elle est d'opinion". Ils condamnent les "blocages de la pluralité de l'information" qui se sont produits sur le Territoire: "(...) pression sur les annonceurs pour supprimer les recettes publicitaires et couler un journal, attentat contre un imprimeur, menaces sur les vendeurs ou les dépositaires, rachat de titres en dépit de (la) législation sur la concentration des médias, monopole du temps d'antenne à la télévision..."

Tout en reconnaissant que l'aide financière consentie par l'Etat à la Nouvelle-Calédonie peut s'avérer "un atout important pour l'avenir de ce pays (si elle est bien utilisée)", les auteurs du communiqué se demandent si elle a "vraiment pour objectif une perspective de développement et de prise en charge du pays par lui-même ou son maintien dans une situation de dépendance coloniale". Au vu de la répartition de l'aide et des mesures fiscales qui l'accompagnent, ils s'interrogent sur les chances de voir se "rééquilibrer les disparités chroniques (qui existent) entre Nouméa et l'Intérieur et les Îles, et entre les différentes catégories sociales". "(Ces mesures) ne vont-elles pas accentuer les

---

ci-dessus se recoupent (*Suite au pavé dans la mare du 8 septembre 1986*, Ouvéa, s.d., multigr., 23 p.)

discriminations, en profitant plus particulièrement à une fraction de la population, essentiellement urbaine et européenne?" Par le biais des diverses conventions et subventions, le pouvoir pourrait être tenté de chercher "à satisfaire à court terme une clientèle électorale dont (il) étouffe(rait) ainsi la conscience". Après avoir évoqué quelques points particuliers - comme "les pratiques employées, parfois de manière illégale, pour contourner les institutions démocratiquement mises en place", la nouvelle politique en matière de développement et de répartition foncière, l'installation de jeunes Wallisiens sur la Côte Ouest, et une salarisation improvisée de la jeunesse - les prêtres concluent comme suit : "La répartition des masses monétaires attribuées par la métropole, et l'ensemble des dispositions fiscales adoptées par le Congrès à titre de mesures d'accompagnement, paraissent se révéler, malgré les déclarations de principe des partis politiques au pouvoir, une arme redoutable face aux valeurs de la démocratie qu'ils prétendent défendre."

Examinant, sous l'angle ethique, les pratiques électorales qui ont cours en Nouvelle-Calédonie, les auteurs du communiqué commencent par noter, à propos du peuple canaque, que "le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes" est un "droit fondamental", qui "ne peut être mis en question par aucune majorité électorale, dans quelque régime politique que ce soit". Puis ils affirment que la Nouvelle-Calédonie ne vit pas effectivement en démocratie, "car un peuple entier, victime d'inégalités et de ségrégations, est maintenu sous une domination coloniale à la faveur d'une majorité électorale importée". Ils en déduisent qu' "une application stricte des règles démocratiques aboutit (sur le Territoire) à des résultats en contradiction avec les principes mêmes qui sont le fondement moral (des) démocratie(s)", et que "c'est une imposture de vouloir maintenir une situation coloniale au nom des valeurs démocratiques". Le communiqué analyse ensuite les déterminations coloniales de la majorité actuelle: "La majorité électorale qui sert d'alibi au maintien du statu quo est principalement composée de groupes sociaux immigrés, qui n'ont en commun que les avantages (réels ou illusoires selon les catégories) offerts par le pouvoir colonial en contrepartie du soutien qu'ils lui apportent. Fruit d'un programme de colonisation qui a été

sciemment poursuivi jusqu'à ce jour, au mépris des valeurs (...) démocratiques, elle est inévitablement conservatrice." Enfin, s'agissant des minorités ethniques importées (et plus particulièrement des Wallisiens, semble-t-il), le document considère comme "pernicieux que des forces sociales qui se prétendent démocratiques utilisent leur position dominante dans le système colonial pour procéder systématiquement à une sorte de chantage en vue de conserver une clientèle (électorale) d'appoint". Une telle pratique "(transforme) en otages économiques et politiques les catégories les plus défavorisées de la population". Les arguments avancés en faveur du recours aux règles démocratiques ne seraient, en somme, que des mystifications destinées à "maintenir une situation coloniale au service d'un pouvoir métropolitain et des intérêts d'une minorité".

## CONTRADICTIONS ET DESTABILISATION

Les inégalités qui caractérisent la formation sociale calédonienne sont-elles en voie de se combler, comme l'affirme le credo "libéral" des forces conservatrices? Les ségrégations héritées du passé sont-elles sur le point de disparaître au bénéfice d'une société effectivement plus démocratique? L'analyse de l'évolution en cours montre qu'il n'en est rien, au contraire. On assiste tout au plus à une translation de ces inégalités vers le haut - l'aide française profitant un peu aux couches défavorisées en même temps qu'elle profite beaucoup aux catégories déjà privilégiées. En fait, les inégalités sont structurellement nécessaires à la perpétuation de l'ordre établi, caractérisé par l'hégémonie blanche, et l'ensemble des instances coloniales et capitalistes concourent à leur reproduction au plan matériel comme au plan symbolique. Il en résulte une forme spécifique d'apartheid qui, sans être institutionnalisé, est d'une excellente efficacité sociale.

La promotion d'une petite-bourgeoisie autochtone n'a

pour fonction que de former un groupe intermédiaire apte à servir de relais à la domination coloniale, et à désarmer les revendications de la couche dominée pour la maintenir globalement dans sa position marginale, avec le concours des programmes dits de développement et des transferts sociaux. Si elle peut, le cas échéant, affaiblir temporairement la dynamique nationaliste (en attendant de l'alimenter avec de nouvelles contradictions sociales), elle ne saurait cependant suffire pour sauver la colonie. Quant à la théorie qui préconise l'accession à une société pluri-ethnique intégrée par l'extension du métissage, elle n'est à citer que pour mémoire (64): l'histoire de la Nouvelle-Calédonie prouve que le mélange des races n'implique nullement, par lui-même, la production d'un nouvel agencement des rapports sociaux.

Dans une conjoncture fortement marquée par la lutte nationaliste, la suprématie européenne ne peut se maintenir qu'en se renforçant elle-même, au détriment des secteurs périphériques qu'elle domine. Mais, en l'absence d'une infrastructure économique autonome et suffisante sur le Territoire, elle ne peut s'affermir que par l'accroissement des moyens lui venant de la métropole, dans une dépendance sans cesse plus grande à l'égard de celle-ci. D'où un cercle vicieux entretenu par la précarité de la situation politique, une perpétuelle fuite en avant qui aggrave

---

(64) Le thème du métissage - biologie et sociologie "confondues" ... - est très utilisé pour occulter les clivages ethniques. E. Agostini (1985: 82) révèle que "les analyses ethnologiques (...) établissent l'existence, abstraction faite des métis MM. Tjibaou et Naisseline, de près de 30 000 purs Mélanésiens" (sic). Nombreux sont ceux qui estiment que les mélanges de sang sont dores et déjà tels qu'il ne subsiste pas vraiment de spécificité ethnique mélanésienne sur le Territoire. Pour sa part, T. Desjardins (1985: 144) écrit: "Aujourd'hui on compte 68.000 métis dans une population de 140.000 habitants."

En réalité, les clivages sociaux sont si marqués en Nouvelle-Calédonie que le métissage biologique n'y a jamais donné naissance à une catégorie sociale de métis - contrairement à ce qui s'est passé à Tahiti, par exemple. Chacun se situe comme blanc ou noir, et ce quelle que soit sa couleur (d'où des "blancs" qui sont plus noirs que la moyenne des Mélanésiens, et des "noirs" aussi blancs que les Européens!) Ce qui détermine l'appartenance ethnique des métis, c'est l'attribution du patronyme de ceux qui les reconnaissent socialement; cf. E. Métais (1986: 251): "Dans le droit coutumier, était canaque celui qui avait le sang d'une mère canaque. Actuellement, l'ethnographe voit, en tribu, des petits enfants très pâles et très blonds, reconnus comme Canaques, et des colons métis issus de grand-mères canaques, physiquement très proches des Mélanésiens, déclarés comme Blancs. C'est le nom clanique qui servira de critère: sera 'Canaque' celui qui porte un nom de clan canaque, car le nom donne déjà droit à la terre et à l'héritage."

les contradictions et les blocages existants. La richesse et le pouvoir procédant maintenant, dans une large mesure, de l'exploitation de ces nouvelles mines que représentent les points de transit de l'aide française, celle-ci est devenue prioritaire pour la reproduction des structures inégales. Les pratiques qui s'ensuivent sont en parfaite continuité avec l'économie qui a prévalu jusqu'à présent en Nouvelle-Calédonie, et que d'aucuns ont qualifiée d' "économie de rapine": recherche du gain maximum à court terme, investissements locaux réduits au minimum, et exportation d'une part notable des profits réalisés; les richesses du pays et l'aide extérieure dont il bénéficie sont le plus possible détournées par une minorité à son bénéfice exclusif. Malgré la récession, l'industrie minière continue - bon an, mal an - à assurer des profits aux groupes financiers qui la contrôlent (65); le grand commerce entretient au mieux de ses intérêts une "colonie de consommation" en asphyxiant les possibilités locales de production (66); les opérations spéculatives, immobilières et autres, rappellent la dernière grande flambée de l'économie minière et métallurgique; et la fonction publique défend les privilèges qui sont les siens sans se préoccuper des possibilités réelles du Territoire (67). D'où les déséquilibres économiques qui rendent impossible

(65) Bien qu'elles aient baissé de 50% par rapport à l'année précédente, les exportations de minerai de nickel - contrôlées à 87% par quatre sociétés privées - représentent encore 2,482 milliards de F CFP en 1986 (136,5 millions de FF). La valeur des exportations de minerai de chrome a été de 0,996 milliards de F CFP la même année, contre 1,534 milliards de F CFP en 1985. (Cf. Service des Mines et de l'Energie, *Productions et exportations minières et métallurgiques de la Nouvelle-Calédonie*, décembre 1986)

(66) Les importations de produits alimentaires se sont élevées à près de 20% de l'ensemble des importations en 1986, atteignant la somme de 12,349 milliards de F CFP (soit 0,68 milliards de FF, ce qui correspond à plus de 4 500 FF par habitant). La ventilation de ces importations est particulièrement significative si on se réfère à l'étendue des superficies que le colonat blanc monopolise pour l'élevage, ou à l'environnement maritime de l'archipel: 653,4 millions de F CFP ont été consacrés à l'achat de viande bovine ou porcine et de conserves de viande, 1 176,4 millions de F CFP à l'achat de lait, beurre et fromages, 719,2 millions de F CFP à l'achat de volailles mortes, et 353, 5 millions de F CFP à l'achat de conserves de poisson, de crustacés et de mollusques (cf. ITSEE, *Informations Statistiques Rapides*, n° 57, mars 1987). L'élevage pratiqué sur le Territoire est peu productif; les coûts de production sont élevés; et, pour maints produits, l'importation s'avère plus profitable au commerce que l'écoulement d'une production locale.P. Paitel (1985: 296-297) écrit à propos de l'assistance fournie par l'Etat, qu'elle "est la plus pernicieuse qui soit, car elle est basée sur l'enrichissement de quelques dirigeants de circuits de distribution.(import-export) qui ont tout intérêt à ce que chaque DOM-TOM français reste une 'colonie de consommation' ."

(67) On citera, à titre d'exemple, la grève organisée en mars 1987 par les élèves de l'Ecole Normale de Nouméa (bacheliers, recrutés par concours) en vue

toute politique cohérente de développement en Nouvelle-Calédonie. En somme, l'analyse de la logique interne de la formation sociale coloniale calédonienne montre que l'avènement de la "société égalitaire et fraternelle" prônée par l'idéologie des partis conservateurs est structurellement impossible tant que dure le rapport colonial. Il n'y a pas d'échappatoire à ce dilemme: ou bien tenter de recoloniser systématiquement le Territoire en usant de tous les moyens pour renforcer les formes actuelles de la présence française, ou bien décoloniser pour sauvegarder l'image que la France veut donner d'elle-même et ses chances à long terme dans cette partie du monde.(68) Certains s'emploient à mettre en oeuvre le premier terme de l'alternative; mais cette option est, à plus ou moins brève échéance, politiquement condamnée à l'échec.

Notons, en conclusion, que la conjoncture actuelle s'avère objectivement des plus favorables au progrès d'une subversion communiste. D'une part parce que le marxisme fournit une grille de lecture largement appropriée à la configuration des rapports sociaux en Nouvelle-Calédonie et à leur évolution, et de ce fait immédiatement opérationnelle au niveau des militants de base; d'autre part parce que beaucoup de jeunes Canaques, déçus par les hésitations et les atermoiements passés ou récents des Eglises (en particulier des autorités et de certaines fractions de l'Eglise catholique), trouvent dans le marxisme un message d'espérance qu'ils substituent à leurs anciennes croyances. Les nationalistes éconduits deviennent révolutionnaires. Comme cela s'est passé ailleurs, la radicalisation du mouvement indépendantiste suit le développement des contradictions de la société coloniale: c'est le pourrissement inhérent à la politique du statu quo qui alimente la subversion et risque de susciter des initiatives terroristes.

---

d'obtenir une revalorisation de leurs traitements, qui sont actuellement de 103.000 F CFP par mois (soit 5 665 FF). Cette somme est considérée comme "insuffisante pour vivre". La rémunération d'un instituteur remplaçant titulaire du seul baccalauréat est de 137 000 F CFP (7 535 FF), et celle d'un instituteur stagiaire titulaire de l'examen professionnel de 171 000 F CFP (9 405 FF).

(68) Si les contradictions d'une politique de recolonisation apparaissent assez clairement au terme de cette analyse (tout au moins celles qui se développent sur le Territoire), il ne rentrait pas dans le cadre de cette étude de traiter des modalités possibles d'une éventuelle décolonisation, ni a fortiori des conditions de l'édification d'une Indépendance nationale en Nouvelle-Calédonie.

Les nationalistes modérés en sont conscients et s'en inquiètent - de même que les Etats du Pacifique, petits pays insulaires ou grandes puissances riveraines (69). L'avenir d'une coopération de la France avec la Nouvelle-Calédonie, tout comme la stabilité politique de l'archipel et de la zone dont il fait partie, ne pourront être assurés qu'à la faveur d'une décolonisation réussie. Mais le succès d'une telle entreprise dépend pour une large part de la capacité de la France à reconnaître les aspirations légitimes et les droits du peuple canaque, et à imaginer d'une manière plus adéquate l'ensemble de ses intérêts sur le Territoire et dans le Pacifique.

Nouméa, avril 1987.

---

(69) Contrairement à ce que donne à croire la propagande menée par les forces conservatrices en vue de susciter un réflexe nationaliste, ce n'est pas l'influence française en tant que telle qui est combattue par l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les autres Etats insulaires du Pacifique. L'appui de ces pays (pour la plupart conservateurs) au mouvement nationaliste canaque est surtout motivé par l'idée que seule l'accession à l'Indépendance permettra d'assainir la situation politique en Nouvelle-Calédonie, et d'enrayer ainsi les progrès de l'idéologie et de la subversion marxistes, considérés comme une menace pour la zone.

Le premier ministre d'Australie a été très explicite à ce sujet: "(...) notre objectif n'est pas d' 'évincer' la France de la région. Nous n'avons ni l'ambition, ni les moyens de substituer notre influence à la sienne. Ce que nous voulons, c'est: 1° aider les peuples de la zone à se développer économiquement, 2° contribuer à éviter que cette zone devienne l'objet d'une rivalité entre les superpuissances. (...) Toute solution institutionnelle que récuseront les Kanaks fera le jeu de l'URSS et de la Libye; toute solution qui, au contraire, donnera satisfaction aux Kanaks contrariera les desseins de Moscou et Tripoli." (B. Hawke, *Le Figaro*, n° 13 205, 13 février 1987). De son côté, le ministre australien des affaires étrangères vient encore de réaffirmer, en termes circonstanciés, l'intérêt que son pays attache à la présence française dans le Pacifique: "Une solution existe pour la France en Nouvelle-Calédonie, qui satisferait à la fois les besoins et les aspirations des Canaques, des Caldoches et de l'administration française. Dans mes discussions avec les représentants du mouvement canaque, j'ai toujours insisté sur ce point. Qu'ils n'entament pas la bonne volonté de la France, quelle que soit la voie qu'ils choisissent. Pour plusieurs raisons. La France est un donneur d'aides extrêmement généreux, et ils auront besoin de ce soutien. Par ailleurs, dans le contexte actuel qui voit les grandes puissances s'intéresser davantage au Pacifique Sud, la France fait partie de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. (...) Au lieu d'exercer un rayonnement négatif, (la France) pourrait s'occuper de promouvoir les intérêts de l'Occident dans la région." (B.Hayden, *Le Monde*, n° 13098, 10 mars 1987).

# ILLUSTRATIONS

Photo W. WAYENBERG

Photo W. WAYENECE

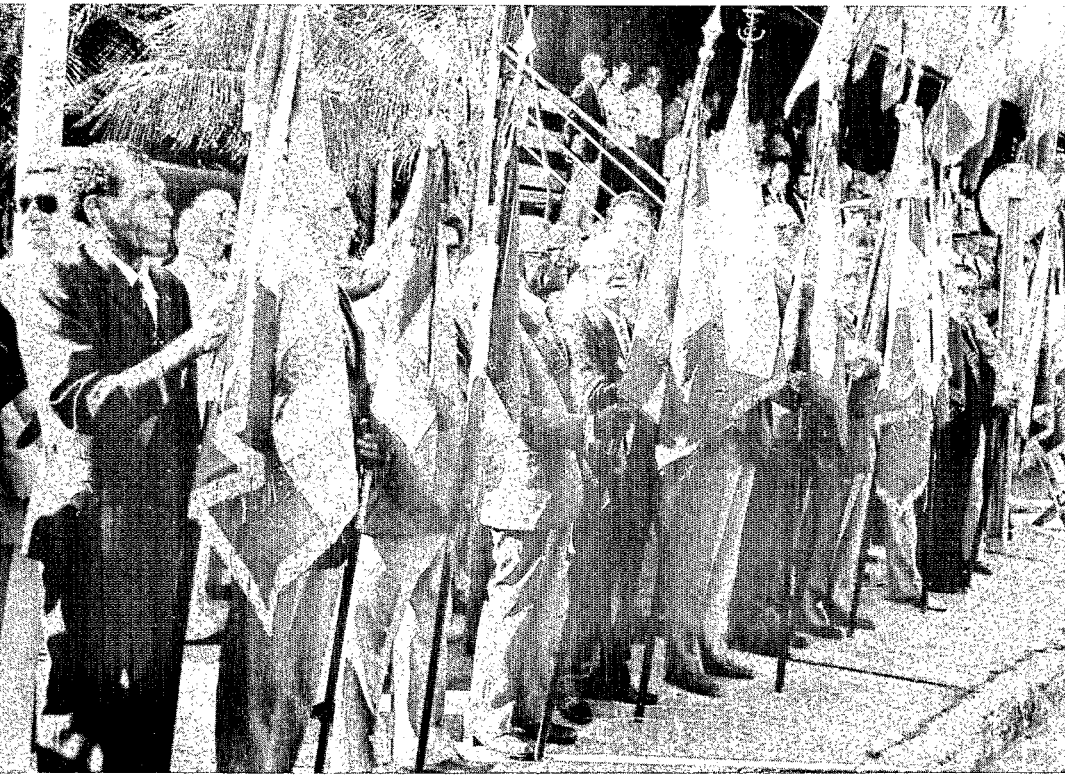

Photo W. WAYENECE

*Photo G. IWA*

*Photo PH. HUNEAU*

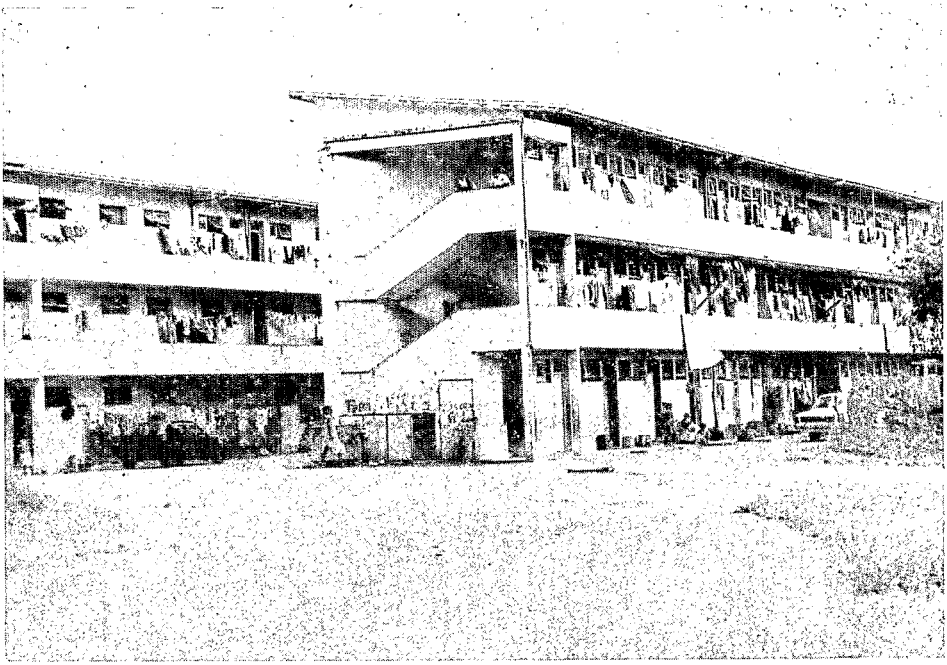

Photo W. WAYENECE

9040 9 IC

Photo AFP

Photo AFP

Photo ORSTOM

# LISTE DES TRAVAUX CITES

## RAPPORTS ADMINISTRATIFS


INSEE et STS - 1982: *Enquête socio-économique 1980-1981. T.III: Les Ressources.* Nouméa, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Service Territorial de la Statistique.

INSEE - 1984: *Résultats du recensement de la population dans les Territoires d'Outre-Mer, 15 avril 1983. Nouvelle-Calédonie et Dépendances.* Paris, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

DTSEE - 1985 a: *Comptes économiques 1983.* Nouméa, Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques, Notes et Documents, n° 39.

- 1985 b: *Tableaux de l'économie calédonienne.* Nouméa, Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques.

ITSEE - 1987: *Investir en Nouvelle-Calédonie.* Nouméa, Direction Territoriale de la Statistique et des Etudes Economiques.

Vice-Rectorat - 1986 a: *Statistiques générales. Année 1986.* Nouméa, Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances, *multigr.*

- 1986 b (à paraître): *Statistiques des examens 1986.* Nouméa, Vice-Rectorat de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances, *multigr.*


## OUVRAGES


AGOSTINI (E.) - 1985: "Le Mélanésien et le droit", *La Nouvelle-Calédonie, la stratégie, le droit et la république.* Paris, Pédone, pp. 79-93.

ATABA (A.A.) - 1984: *D'Ataï à l'indépendance.* Nouméa, EDIPOP.

BENSA (A.) - 1985: "Culture et Politique: La société canaque face à l'Indépendance", *Les Temps Modernes*, n° 464, pp. 1726-1736.

COLOMBANI (J.-M.) - 1985: *L'utopie calédonienne.* Paris, Denoël.

COULON (M.) - 1985: *L'irruption Kanak. De Nouvelle-Calédonie à Kanaky.* Paris, Messidor.

COUTAU-BEGARIE (H.), SEURIN (J.-L.) - 1986: *La Nouvelle-Calédonie. Les antipodes de la démocratie.* Paris, Lieu commun.

DESJARDINS (T.) - 1985: *Nouvelle-Calédonie. Ils veulent rester Français.* Paris, Plon.

DOUMENGE (F.) - 1985: "Réalités néo-calédoniennes", *La Nouvelle-Calédonie, le droit et la république.* Paris, Pédone, pp. 3-25.

DOUMENGE (J.-P.) - 1985 a: "Diversité ethno-culturelle et expression politique en Nouvelle-Calédonie", *La Nouvelle-Calédonie, la stratégie, le droit et la république.* Paris, Pédone, pp. 37-63.

- 1985 b: "Les Mélanésiens et la société pluri-ethnique en Nouvelle- Calédonie",*Hérédote*, n° 37-38, pp. 97-128.
- 1986: "La Nouvelle-Calédonie à la recherche de son équilibre économique et de son unité sociale ", *La Nouvelle-Calédonie. Occupation de l'espace et peuplement.* Bordeaux, CRET, Collection "Iles et Archipels", n°5, pp. 220-247.

DOUSSET (R.) - 1970: *Colonialisme et contradictions. Etude sur les causes socio-historiques de l'Insurrection de 1878 en Nouvelle-Calédonie.* Paris - La Haye, Mouton.

DOUSSET-LEENHARDT (R.) - 1976: *Terre natale, Terre d'exil.* Paris, G.- P. Maisonneuve et Larose.

DUPON (J.-F.) - 1985: "Comment desserrer le carcan de la dépendance économique", *Le Monde diplomatique*, n° 379.

GABRIEL (C.), KERMEL (V.) - 1985: *Nouvelle-Calédonie. La révolte kanake.* Paris, La Brèche.

GUIART (J.) - 1983: *La terre est le sang des morts.* Paris, Anthropos.

KOHLER (J.-M.), PILLON (P.) - 1982: *Adapter l'école ou réorienter le projet social. Le problème d'un enseignement spécifique pour les Mélanésiens.* Nouméa, Institut Culturel Mélanésien.

KOHLER (J.-M.) - 1984: *Pour ou contre le pinus. Les Mélanésiens face aux projets de développement.* Nouméa, Institut Culturel Mélanésien.

KOHLER (J.-M.), WACQUANT (L.J.-D.) - 1985: *L'école inégale. Eléments pour une sociologie de l'école en Nouvelle-Calédonie.* Nouméa, Institut Culturel Mélanésien.

KOHLER (J.-M.), PILLON (P.), WACQUANT (L.J.-D.) - 1985: *Jeunesse canaque et coutume.* Nouméa, Institut Culturel Mélanésien.

KOHLER (J.-M.), PILLON (P.) - 1986: *Economie domestique mélanésienne et développement. L'opération café.* Nouméa, ORSTOM et Office Culturel Scientifique et Technique Canaque.

KOHLER (J.-M.) - *L'Eglise catholique face aux contradictions sociales en Nouvelle-Calédonie.* A paraître.

L'Antenne (collectif, sans mention des auteurs) - 1985: *Livre blanc sur la Nouvelle-Calédonie.* Paris, l'Antenne.

LATHAM (M.) - 1981: *Atlas de la Nouvelle-Calédonie.* Paris, ORSTOM.

LENORMAND (M.-H.) - 1954: *L'évolution politique des autochtones de la Nouvelle-Calédonie.* Paris, Société des Océanistes.

MARTINEZ (J.-C.) - 1985: "Avant-propos" et "Conclusion", *La Nouvelle-Calédonie, la stratégie, le droit et la république.* Paris, Pédone, pp. XI-XV et 185-220.

MERLO (J.) - 1986: *Le problème des Kanak en Nouvelle-Calédonie.* Paris - Nouméa, INODEP- EDIPOP, *multigr.*

METAIS (E.) - 1986: "Le 'clan' canaque hier et aujourd'hui", *La Nouvelle-Calédonie. Occupation de l'espace et peuplement.* Bordeaux, CRET, Collection "Iles et Archipels", n°5, pp. 249-273.

PAITEL (P.) - 1985: *L'enjeu Kanak.* Paris, Editions France - Empire.

RALLU (J.-L.) - 1985: "La population de Nouvelle-Calédonie", *Population et sociétés*, n° 188.

RIVIERRE (J.-C.) - 1985: "La colonisation et les langues", *Les Temps Modernes*, n° 464, pp. 1688-1716.

ROUX (J.-C.) - 1981: "Nouméa. Faits de population", *Atlas de la Nouvelle-Caledonie*, planche 50. Paris, ORSTOM.
- 1985: "Nouvelle-Calédonie: un noeud stratégique et une chance nationale", *La Nouvelle-Calédonie, la stratégie, le droit et la république.* Paris, Pédone, pp. 167-176.

SAUSSOL (A.) - 1979: *L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie.* Paris, Société des Océanistes.
- 1985: "Trente mille 'Caldoches' en Nouvelle-Calédonie", *Hérodote*, n° 37-38, pp. 129-143.
- 1986: "Du front pionnier à la réforme: colonisation et problèmes fonciers en Nouvelle-Calédonie (1853-1985)", *La Nouvelle-Calédonie. Occupation de l'espace et peuplement.* Bordeaux, CRET, Collection "Iles et Archipels", n°5, pp. 275-311.

SHINEBERG (D.) 1983: "Un nouveau regard sur la démographie historique de la Nouvelle-Calédonie", *Journal de la Société des Océanistes,* n°76, t. XXXIX, pp. 33-43.

TJIBAOU (J.-M.), MISSOTTE (Ph.), FOLCO (M.), RIVES (C.) - 1976: *Kanaké. Mélanésien de Nouvelle-Calédonie.* Papeete, Les éditions du Pacifique.

WACQUANT (L.J.-D.) - 1985: "Nouméa, une place forte et son désert", *Le Monde diplomatique*, n° 379.

WEITZMANN (M.), avec GUIART (J.) et CHESNEAUX (J.) - 1985: *Nouvelle-Calédonie: Un siècle de balles perdues.* Paris, Vertiges publications.

# TABLE DES MATIERES

AVERTISSEMENT 7

UNE EVIDENCE SYSTEMATIQUEMENT MASQUEE 9

L'utopie calédonienne
Une double erreur initiale
Discriminations et rapport colonial

LE VECU COLONIAL 26

Les Canaques et l'Indépendance
Les Blancs, les autres, et le statu quo

LA DEMOCRATIE DEVOYEE 41

Un détournement des règles
L'impasse politique

ETHIQUE ET PRATIQUES COLONIALES 45

CONTRADICTIONS ET DESTABILISATION 51

ILLUSTRATIONS 56

LISTE DES TRAVAUX CITES 63

Achevé d'imprimer en juillet 1987
sur les presses de l'Imprimerie Commerciale et Publicitaire,
209 RT 13, Haut-Magenta - Nouméa - Nouvelle-Calédonie

Colonie ou démocratie? Quel est au juste le régime politique en place en Nouvelle-Calédonie? Ce régime est-il justiciable des procédures électorales qu'il est prévu de lui appliquer? A quoi mène la politique suivie aujourd'hui? L'analyse faite par J.M. Kohler, à l'écart de la politique et des affaires, va droit à l'essentiel.

La problématique retenue par l'auteur permet de révéler la logique qui commande, à tous les niveaux, l'évolution sociale du Territoire. La démarche est scientifique, appuyée sur des données objectives et vérifiables. Rédigé pour le grand public, le texte est court et d'une lecture aisée - tout en comprenant un important lot de notes pour les lecteurs plus exigeants. Dans la gamme des travaux facilement accessibles, c'est la meilleure synthèse actuellement disponible sur le "problème calédonien".

En proposant cette étude à tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir du Territoire, les Editions Populaires veulent apporter une contribution utile au débat d'idées en cours, et faciliter l'émergence de solutions justes et viables.

L'EDITEUR

**Jean Marie Kohler**, *né en 1936, est Directeur de Recherche à l'ORSTOM (Institut Français de Recherche Scientifique pour le Développement en Coopération). Il est licencié en philosophie et licencié en théologie (Université de Strasbourg), diplômé de l'IEDES (Institut d'Etude du Développement Economique et Social) et docteur en sociologie (Université de Paris). Il étudie depuis plus de vingt-cinq ans les transformations sociales induites par la décolonisation et l'édification des indépendances nationales, en Afrique, dans l'Océan Indien et dans le Pacifique. Premier sociologue, en 1977, à travailler de façon suivie en Nouvelle-Calédonie, il a publié - avec l'équipe de recherche qu'il a dirigée - divers articles et ouvrages portant sur l'évolution sociale des Eglises, l'économie domestique mélanésienne, les opérations de développement, le système scolaire, la jeunesse canaque. Recherches en cours: l'urbanisation des Mélanésiens.*